

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
L'INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
DU LUXEMBOURG
ARLON

1 9 7 8

54e année — numéros 3-4

A. ATTEN, Jeanne-Claude des Armoises : de la Meuse au Rhin.	
La trame possible d'une intrigue	35
Comptes rendus	89

En dépôt à l'Institut, 13, rue des Martyrs, 6700 Arlon
Compte Chèques Postaux 000-0092068-15

Imprimerie G. EVERLING s.p.r.l. / ARLON

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
L'INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
DU LUXEMBOURG
ARLON

1 9 7 8

54e année — numéros 3-4

A. ATTEN , Jeanne-Claude des Armoises : de la Meuse au Rhin.	
La trame possible d'une intrigue	35
Comptes rendus	89

En dépôt à l'Institut, 13, rue des Martyrs, 6700 Arlon
Compte Chèques Postaux 000-0092068-15

Imprimerie G. EVERLING s.p.r.l. / ARLON

Jeanne-Claude des Armoises de la Meuse au Rhin.

La trame possible d'une intrigue.

Pour comprendre l'itinéraire de Jeanne-Claude des Armoises ¹ durant le bref épisode de mai à novembre 1436 l'essentiel serait de connaître ses antécédents immédiats, fussent-ils bourguignons. Emettre cet avis, c'est bien anticiper sur la thèse la moins discutée ; aussi l'étude la plus récente en a-t-elle pris exactement le contre-pied : Jean Schneider dans sa biographie de Nicole Louve y a vu un coup antibourguignon, monté par Baudricourt et des Armoises ². Mais un examen moins sommaire des sources, un champ de recherche plus vaste, sans fournir de réponse directe, ne feraient-ils pas plaider en faveur de l'hypothèse inverse ? Comme toute ébauche critique cet essai partira du problème de la crédibilité des narrateurs en présence : Le doyen messin de Saint-Thiébaud, voisin des événements lorrains voire même renseigné par les participants ³, et le dominicain Jean Nider, informé de l'aventure rhénane par son confrère, l'inquisiteur de Mayence ⁴. Les deux textes portant ne subsistent point seuls ; sur plusieurs points ils seront étayés par des originaux. Il s'agira de les confronter à tous les faits connus du milieu. L'exposé suivra pas à pas les deux chroniqueurs mais sera largement étoffé de données biographiques et d'aperçus régionaux.

La rencontre.

L'annaliste messin a bonne mémoire quant à la date : le 20 mai, c'est bien le dimanche avant la Pentecôte ⁵. Il est assez sûr de l'identité de cette troublante personne, parue à la Grange-aux-Ormes ⁶, pour avancer que le nom de « Claude » qu'elle s'attribue, n'est

qu'un pseudonyme ⁷. Impossible de déceler si cette « Pucelle » voyage sous bonne escorte ou toute seule, de deviner si elle-même fait mander les citains de Metz jusqu'à Saint-Privat ou si on la leur amène ⁸. En tout cas les frères d'Arc connaissent l'heure et l'endroit ; ils accourent ensemble au rendez-vous ⁹. Le doyen s'est bien enquis d'eux aussi : S'il ignore leur demeure comme leur charge, il ne se trompe pourtant ni de nom, ni de rang ¹⁰. Les frères paraissent croire leur sœur martyrisée ; c'est la reconnaissance dans l'étonnement ¹¹. La jeune fille semble dans un dénuement matériel, sans monture en tout cas. Le premier présent de sire Nicole Louve ¹², chef de file messin, est un bon cheval ¹³ et une paire de jambières ¹⁴, ne fût-ce que pour voir monter la guerrière, épreuve dont elle s'acquitte à merveille ¹⁵. Les sires Aubert Boulay ¹⁶ et Nicole Grognot ¹⁷ complètent l'équipement ¹⁸, car cette fille porte les signes particuliers qui les rassurent ¹⁹. Au sire Louve elle rafraîchit la mémoire : il finit par reconnaître la Pucelle du sacre ²⁰. Il y vient bien des incrédules qui s'en tiennent au bûcher de Rouen ²¹, mais la confiance des notables l'emportera. Le lendemain les frères d'Arc l'emmènent sans que personne n'ait appris grand-chose ²². Lorsqu'à la Pentecôte elle reparaitra à quatre lieues de Metz, les curieux s'y retrouveront sans en apprendre davantage.

L'attente.

Le voyage de Jeanne-Claude à Vaucouleurs ²³ le 21 mai, en compagnie des deux frères d'Arc, a pu lui faire rencontrer Robert de Baudricourt, toujours prévôt ²⁴ tout comme les d'Arc de Domremy ²⁵. Le séjour de trois semaines chez Jean Quenast à Marieulles à partir de la Pentecôte ²⁶, soit du 27 mai à la mi-juin, lui ramène les citains de Metz avec force cadeaux ²⁷, les Dex en tête, ne voulant pas céder le pas aux Louve et désireux de se convaincre des aptitudes de la cavalière ²⁸. Le départ à trois, en pèlerinage, pour la Vierge Noire de Liesse ²⁹, ne présage pas de retour immédiat ; c'est plutôt au Luxembourg qu'on se sait attendus ³⁰. Le doyen chroniqueur ignore totalement si Jeanne-Claude séjourne à Arlon en visite ou en mission ; c'est qu'elle cache parfaitement ses intentions ³¹. S'il faut prendre à la lettre sa façon de dire qu'elle n'aura pas de puissance avant la Saint-Jean ³², il y a lieu de remarquer que c'est bien vers le 24 juin qu'elle arrive en Laonnais. Les étapes restantes du voyage, Arlon et Cologne, ne seront connues à Metz peut-être qu'en novembre, après son retour comme dame des Armoises ³³. Mais on n'y apprendra guère à quelles fins Jeanne-

Claude a agi, ni même si la cour luxembourgeoise lui a fait tenir un rôle malgré elle, au profit d'un parti qu'elle n'a pas choisi. Seul l'aperçu politique permettra de découvrir les meneurs possibles.

La duchesse.

Elisabeth de Luxembourg-Goerlitz, fille du duc Jean et de Richarde de Mecklembourg-Suède, nièce des rois Wenceslas et Sigismond ³⁴, duchesse engagiste de Luxembourg, est veuve en premières noces d'Antoine de Bourgogne-Brabant, oncle de Philippe-le-Bon ³⁵, en secondes noces de Jean de Bavière-Hollande, cousin de feu la reine douairière de France ³⁶. Elle possède le duché depuis 1411, sa dot étant hypothéquée sur le pays ³⁷ ; cette situation n'a pas été sans exaspérer la noblesse qui en 1412 s'est insurgée contre Antoine de Bourgogne ³⁸. Le défi des seigneurs n'a fait que percevoir le différend sous-jacent des frères Wenceslas et Sigismond, le second assez clairvoyant pour redouter l'expansion bourguignonne. Antoine tué à Azincourt le 25 octobre 1415, sans laisser d'héritier du second lit ³⁹, Sigismond offrira la veuve au présumé adversaire de la Bourgogne, Jean de Bavière-Hollande, prince-évêque laïc de Liège, empressé de résigner son évêché ⁴⁰. Ce second mariage sans descendance, s'avère d'aussi courte durée : Jean meurt empoisonné le 5 janvier 1425 ⁴¹. Après de longs séjours en Brabant, puis en Hollande, Elisabeth ne retourne au pays qu'en 1429 ⁴². Mais si elle y prend les rênes, c'est pour gouverner dans le désordre : Dépensière jusqu'à la prodigalité, ses voyages aux diètes de Nuremberg épuisent ses dernières réserves ⁴³. Cousue de dettes, elle végète au gré des grands vassaux, auxquels elle réengage presque entièrement le domaine princier ⁴⁴. On l'accuse de frivolité, d'étourderie, d'arrogance ⁴⁵. Certainement elle aime le faste et la danse ; lors de fréquents séjours à Metz elle s'adonne aux amusements ⁴⁶. Brouillée avec les bourgeois de sa capitale qu'elle accable d'impôts ⁴⁷, la duchesse préfère ses résidences secondaires (Arlon, Thionville) ou mêmes étrangères (Metz, Trèves), où elle se sent moins épiée ⁴⁸. Mais déjà elle se voit à la merci de son neveu, Philippe de Bourgogne.

Bourgogne et Virnembourg.

Philippe-le-Bon, ayant acheté le Namurois, usurpé le Tournaisis, acquis en dot l'Artois, conquis pas à pas l'héritage hennuyer, hollandais, zélandais et frison, enfin capté le fief brabançon et limbour-

geois, ne fait qu'attendre son heure pour envahir le Luxembourg ⁴⁹ : Après avoir confisqué les bijoux d'Elisabeth et ses douaires brabançon et hollandais, il lui fait signer dès 1427 le traité de Dordrecht qui lui assure sa succession contre une rente viagère ⁵⁰. Surtout il arrive à la flanquer d'un conseiller de sa trempe, le comte Robert de Virnembourg, chevalier de la Toison d'Or dès 1433 et déjà délégué ducal à Arras ⁵¹. Les pourparlers burgondo-luxembourgeois, après stagnation, évoluent rapidement à partir des accords de Malines (28 juin 1435) et de Bruxelles (1er juillet 1435) pour aboutir au traité de La Haye (16 avril 1436) : Philippe s'engage à payer, outre une rente annuelle de 4.000 florins, la somme de 80.000 florins du Rhin contre cession de tous les droits au Luxembourg et des deux douaires. La convention impose Virnembourg comme sénéchal ⁵². Ces traités ont beau rester secrets, les Etats du Luxembourg s'en inquiètent à juste titre : Dès 1433 ils ont extorqué à Elisabeth la promesse de ne point pacter avec le Bourguignon. Elle s'est exécutée avec le même affolement qu'à l'égard de Philippe ⁵³. Promettre et tenir sont deux. Mais l'appel de Virnembourg aux fonctions de sénéchal fera découvrir ses intentions secrètes et brusquera les événements ⁵⁴.

L'empereur et Rodemack.

L'empereur Sigismond, intelligent mais impuissant devant l'intrigue bourguignonne ⁵⁵, se résoud néanmoins à recourir à la force dès la prise de pouvoir par Virnembourg. Pour confident il prend Jean de Rodemack, dévoué à la cause impériale aussi bien que royale française, un des premiers vassaux du duché (titulaire de 12 seigneuries, gagiste de 2 prévôtés), en outre feudataire barrois (Ancerville), champenois (Eclaron) et lorrain (Boulay) ⁵⁶. Ayant participé à la chevauchée de l'après-sacre avec René de Bar ⁵⁷ il est devenu son compagnon d'infortune à Bulgnéville ⁵⁸ et de captivité à Dijon ⁵⁹. A l'empereur comme au duc de Bar-Lorraine ce seigneur paraît le meilleur garant contre les vues annexionistes de Philippe ; le cas échéant il sera capable de prêter main forte ⁶⁰. Si sa mission de guetteur le rend odieux aux Virnembourg et le ternit aux yeux de la cour, il n'en demeure pourtant point absent grâce à ses importantes relations. Peut-être le seul seigneur de son milieu à avoir connu la Pucelle, il serait l'interprète tout trouvé de Jeanne-Claude ⁶¹, n'étaient ses besognes guerrières du moment ⁶². Mais dans ce climat d'attente fiévreuse d'un dénouement politique il importe de scruter l'horizon bien plus loin, vers l'Electorat de Trèves.

Le schisme de Trèves.

Depuis la mort de l'archevêque Othon ⁶³, l'élu du chapitre cathédral, Ulric de Manderscheid ⁶⁴ et le candidat papal, Raban de Helmstädt, évêque de Spire ⁶⁵, s'affrontent dans une lutte des plus dépen-sières et ruineuses ⁶⁶. La fidélité de la métropole à Raban, successeur légitime, constitue la seule résistance sérieuse contre Ulric ⁶⁷. Les Manderscheid, vassaux luxembourgeois, sympathisants de la Bour-gone, peuvent bien compter sur l'électeur de Cologne, sur le duc Phi-lippe et son agent Virnembourg, mais c'est leur jeu bourguignon tout comme l'intransigeance d'Ulric au Concile à Bâle, qui gêneront tout ⁶⁸. Ulric va s'aliéner et les faveurs de l'empereur et les attentions de son cousin de Rodemack, qui déjà s'est entremis en médiateur entre Trè-ves et Manderscheid ⁶⁹. C'est l'animosité d'une double lutte intestine, luxembourgeoise et tréviro-rhénane, qui déterminera le chemin de Jeanne-Claude pendant l'été de 1436.

La cour d'Arlon.

Si Elisabeth accueille sans délai ⁷⁰ une étrangère se disant ex-captive bourguignonne ⁷¹, ce n'est guère sans l'avis de Philippe-le-Bon, qui ne trouverait point de gardiens plus zélés que Virnembourg et son fils ⁷². Quant au rang que le Bourguignon accorde à la Pucelle de France, l'armorial d'Olivier de la Marche ⁷³ en suggère plus long que Monstrelet n'en a tu ⁷⁴. Et l'identité que Philippe peut prêter à Jeanne-Claude se devine davantage par le comportement des Virnem-bourg que par l'allusion significative de Chastellain ⁷⁵. Si la duchesse la traite en hôte d'honneur, c'est qu'elle présume d'où les d'Arc la lui amènent ⁷⁶. Tout au plus ignore-t-elle à quelles fins Virnembourg s'en servira. Philippe en effet se sent le maître du Luxembourg et compte déjà s'insinuer dans l'archevêché voisin ⁷⁷.

Jeanne-Claude, arrivée à Arlon vers le début de juillet, est traitée le mieux possible par une petite cour aux moyens réduits et paraît s'acclimater en milieu bilingue. A l'abri des questions des germano-phones elle demeure curieusement respectée. Aucun des seigneurs de l'entourage d'Elisabeth n'a approché la Pucelle en France, si ce n'est Jean de Rodemack, qui a rejoint l'ost royal à Reims sous la bannière barroise ⁷⁸. Assurément bilingue, il serait le premier témoin scrutateur, ne fussent ses préoccupations barroises et lorraines. Présent en Lor-

raine en juin-juillet il reste aux prises avec le prétendant bourguignon, le comte de Vaudémont ⁷⁹. Audacieusement il se maintient dans Narcey, en plein territoire vaudémontois ⁸⁰, pour en couvrir ses propres fiefs ⁸¹. Si entretemps il aborde Elisabeth, c'est en tant que créancier : Une dernière fois il l'a tirée d'embarras en lui avançant 4.000 florins ; il a reçu en gage la moitié de Virton et de Saint-Mard « pour les défendre des ennemis de la duchesse » ⁸². C'est par loyalisme qu'il s'exécute ; rançonné par le Bourguignon, il devrait refuser. Ses soupçons vont s'accroître devant les menées des Virnembourg, mais sa réserve à l'égard d'Arlon n'en perdra rien. Comme il ne s'apitoie sur personne au service de Philippe, il ne dévoilera ni à Elisabeth, ni à Jeanne-Claude elle-même quelle aventure l'attend. Dès le départ des Virnembourg il frappera son contre-coup. Quoi qu'en disent ses cousins de Manderscheid, il demeurera lucide et taciturne devant l'ultime expédition de prestige que leur destinent les Virnembourg. Si Rodemack parlait, jamais Jeanne-Claude ne partirait pour Cologne.

Les guerres tréviroises.

En pays trévirois les affaires se gâtent pour l'élu Ulric malgré l'incontestable supériorité numérique de ses partisans ⁸³. Sa démonstration de force à Bâle n'a pas eu l'effet escompté ⁸⁴. Ses bravades au Concile, vis-à-vis du pape et des universités ne font que souligner son refus de tout arrangement ⁸⁵. Ainsi encourt-il la disgrâce de Sigismond, qui déjà donne gain de cause à Raban, à condition de protéger Luxembourg contre la menace bourguignonne ⁸⁶. Raban reçoit l'investiture des régales ⁸⁷, tandis qu'Ulric se voit mettre au ban de l'empire avec ses alliés ⁸⁸. Depuis deux ans il feint d'ignorer les sentences conciliaire et impériale ; pour l'archevêché c'est le schisme et l'interdit. Pourtant les coalisés rhénans d'Ulric ne désarment pas ⁸⁹. Sur l'injonction de Virnembourg, voire de Philippe-le-Bon, même la duchesse Elisabeth, ahurie, s'empresse de conclure avec l'élu banni et excommunié une trêve de trois ans ⁹⁰. Ulric de son côté engage froidement des terres tréviroises au duc de Bourgogne ⁹¹, bien qu'il se doute du double jeu de Philippe qui déjà courtise son rival ⁹². Mais la fermeté impériale à l'égard du Bourguignon s'avère définitive : le duc lui-même se trouve banni dès juin 1434, deux mois même avant Manderscheid ⁹³. Si le Concile se fait plus conciliant, à mesure que Trèves s'épuise, ni Ulric, ni Virnembourg n'acceptent l'arbitrage de Saint-Goar du 7 février 1436, encore favorable à Raban ⁹⁴. Les défis se succèdent et de nouvelles courses s'annoncent pour l'été ⁹⁵.

Le voyage à Cologne.

C'est dans ce guépier que le jeune Virnembourg, épris peu ou prou de la guerrière énigmatique ⁹⁶, va l'introduire toute dépaycée, avec la ferme intention d'imposer un prélat contre pape et empereur - mais Jeanne-Claude en est-elle bien au courant ? Presqu'à l'aveuglette elle interrompra son courrier français, perdra tout contact avec les d'Arc, suivra imprudemment son guide en des parages où sans interprète elle serait perdue. Il lui fera courir le risque de l'inquisition, de l'emprisonnement, du bâcher pour la satisfaction d'employer les grands moyens charismatiques à l'investiture d'un Manderscheid. Il présentera la panacée des guerres aux soudards de son père. Le seul fait que l'ennemi le plus redoutable du clan, Rodemack, ait suivi la Pucelle jusqu'à la Porte-Saint-Honoré, le fait brûler de le supplanter ⁹⁷.

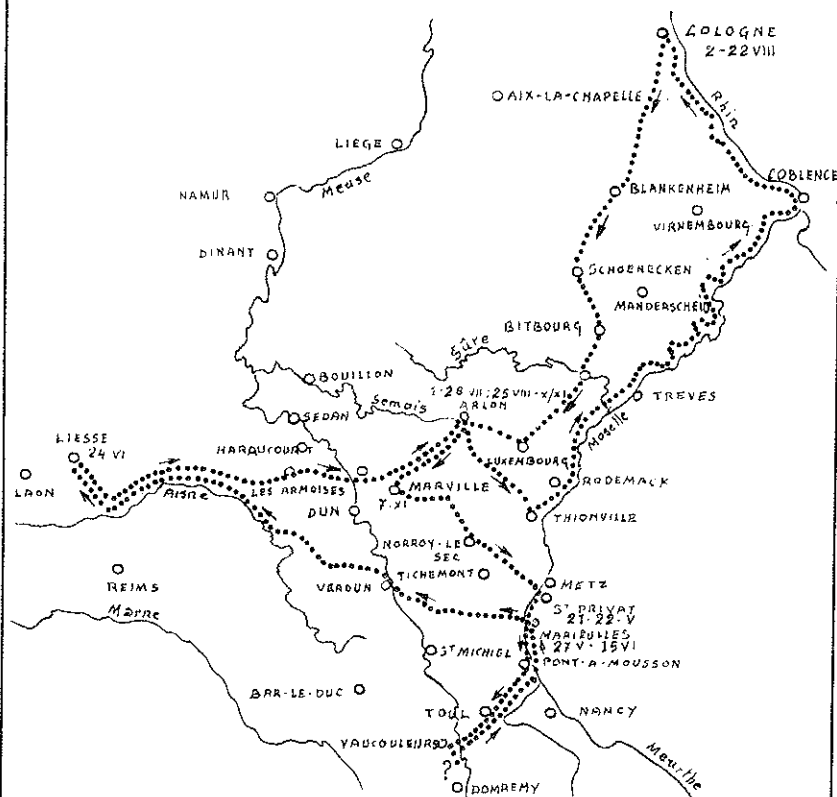
Le vieux comte l'ayant précédé à Cologne ⁹⁸, le damoiseau propose à Jeanne-Claude une randonnée de cinquante lieues pour l'y rejoindre ⁹⁹. Le doyen de Saint-Thiébaud demeure laconique et sur les circonstances et sur les fins. Jeanne-Claude a pu taire les choses pour de bonnes raisons. Au lieu de réitérer les doutes quant à l'objectivité du doyen, mieux vaut faire place au contre-témoignage, concordant sur plusieurs points ¹⁰⁰, et ouvrir le registre des sauf-conduits de Cologne : Dès le 13 juillet Virnembourg y arrive avec trois coches ¹⁰¹, Ulric le rejoint le 27 du mois ¹⁰², le 2 août seulement c'est le tour de Jeanne-Claude. Le registre des entrées porte la mention : « A la Pucelle de France - (sauf-conduit) pour un mois, révocable trois jours à l'avance » ¹⁰³. Tout semble prêt pour l'intervention retentissante, le nouveau défi d'Ulric contre Raban. Mais Virnembourg, habitué à l'anarchie ecclésiastique de Trèves et trop sûr de la bienveillance du métropolitain de Cologne, n'a pas compté avec l'inquisition.

Le Grand Inquisiteur.

Jeanne-Claude, depuis Metz, a pris le costume de l'homme d'armes monté ¹⁰⁴. Par un fatal hasard le Grand Inquisiteur de Mayence, le Père Henri Kalteisen ¹⁰⁵ va croiser son chemin et ouvrir son enquête. Le dossier n'est connu que par le traité d'un confrère, le « chasseur de sorcières » Jean Nider ¹⁰⁶, qui vers 1437-38 aura l'honneur de lire ses chapitres au concile de Bâle ¹⁰⁷. Il suffit de dépouiller son texte d'un zélotisme crédule et haineux pour le rapprocher pas à pas du sobre récit messin ¹⁰⁸ :

PEREGRINATIONS POSSIBLES DE Jeanne-Claude des ARMOISES

de mai à novembre 1436



Cette pucelle porte des armes et des vêtements de guerre, danse la ronde avec les écuyers, participe à leurs festins plus qu'il ne sied ¹⁰⁹. Ce n'est point le tableau d'une vertu farouche, mais s'il est permis d'y comparer l'image d'une Pucelle recevant ses recrues ¹¹⁰, tout prête à croire qu'il s'agit d'une piteuse tentative d'imputer à la guerrière des mœurs dissolues. Cependant Kalteisen va plus loin : Son enquête la déclare magicienne. Elle déchire une nappe qu'elle recoud en un clin d'oeil, casse un carreau qu'elle remet entier ¹¹¹. Enfin elle se vante « d'introniser l'un des rivaux à Trèves tout comme Jeanne-la-Pucelle l'a fait pour le roi Charles de France ». Et bien pire : C'est elle, cette Jeanne, « suscitée par Dieu » ¹¹² ! Les aveux sont parfaits. L'inquisiteur démasque bien l'intention chimérique des Virnembourg : imposer Ulric contre ban et interdit. Ce n'est point par galanterie qu'ils ont armé Jeanne-Claude ¹¹³. Si l'armure sera son cadeau d'adieu ¹¹⁴, c'est que l'inquisition va mater la sorcière, citée sur-le-champ. C'est le sauve-qui-peut. Le damoiseau ne perd pas de temps, lui fait quitter Cologne en secret ¹¹⁵ et regagner Arlon à toute allure, comme s'il avait hâte d'y remettre une trouvaille dont il répond. Il finit par prendre ses responsabilités. Vexer Philippe, le grand-maître de son père, il ne l'oserait jamais.

Jeanne-Claude échappe aux geôles, non à l'excommunication, qui la frappe peut-être à son insu ¹¹⁶. Ce que Kalteisen recueille d'avantage en cancans et sornettes, ce que Nider se plaît à étaler, tout se passerait de commentaire si le témoignage ne s'en trouvait taché : D'après l'inquisition la sorcière fugitive finit par céder aux badinages d'un prêtre concubin, qui l'emmène à Metz. Ce qui dévoile clairement à tout le monde, quel esprit la gouverne ¹¹⁷. La fausseté de cette tirade se démontre par sa date même : Le « Formicarius », présenté au Concile en 1438 au plus tard, a dû être rédigé dès 1437 ¹¹⁸. Avec qui Jeanne-Claude se trouvera à Metz depuis l'hiver 1436, le doyen, son voisin, en témoignera ¹¹⁹.

Le courrier de France.

Le refuge de Jeanne-Claude dans cette chasse aux sorcières reste le château d'Arlon ¹²⁰. Déjà la cour d'Elisabeth est devenue son relais ; les messagers de France continuent à y affluer. Jean d'Arc, parti pour la cour royale bien avant l'aventure rhénane, s'arrête à Orléans le 5 août pour passer en Touraine ¹²¹. Le héraut Fleur-de-Lis,

porteur des dernières lettres avant le départ pour Cologne, regagne sa ville d'Orléans le 9 du mois ¹²². Est-ce Pierre d'Arc, parti le premier qui y a semé l'émoi ? Ou est-ce ce messager anonyme de Jeanne-Claude, porteur de lettres à Guillaume Bellier, bailli de Troyes ¹²³, qui traverse Orléans le 25 juillet ? Jean y passe derechef le 21 août et requiert l'aide des Orléanais « pour retourner vers sa sœur » ¹²⁴ ; Jeanne-Claude sera de retour à son arrivée, car sa fuite de Cologne va s'accomplir vers la fin d'août. Revient enfin l'autre poursuivant d'armes d'Orléans, après sa longue attente jusqu'au retour de Cologne : Cœur-de-Lis reparait le 2 septembre, ayant mis 34 jours à trouver la Pucelle et 7 jours à retourner à Orléans après un détour par Loches avec des lettres pour le roi ¹²⁵. Si l'on compte une bonne semaine (7-9 jours) pour le trajet normal en bonne saison, son attente à Arlon se situe du 7 au 25 août. La rentrée de Cœur-de-Lis prouve bien le retour de Jeanne Claude avant l'automne ¹²⁶.

Tout porte à croire que la réfugiée ne prend Arlon ni pour son exil, ni pour sa retraite. C'est qu'elle recherche avec adresse ceux qui jadis ont témoigné la plus précieuse hospitalité à la Pucelle - à Vaucouleurs ¹²⁷, à Chinon ¹²⁸, à Orléans ¹²⁹. Toutefois, après Cologne, elle se fait plus prudente malgré l'empressement orléanais. Restant la fugitive sans nom, aux origines inavouables, elle préfère ne plus quitter son hôtesse qui lui garde de l'affection. Pour Virnembourg, c'est la bévée, pour Ulric, la risée. A Trèves la rumeur court qu'il a tout entrepris sur les promesses d'une voyante ¹³⁰. La ville de Cologne ne manque pas de protester ¹³¹. Virnembourg et ses complices sauront faire la sourde oreille et feindront d'ignorer même leur bannissement ¹³².

Le refuge en péril.

Mais le jeune comte a beau rapatrier sa compagne, la situation politique a totalement changé. Depuis peu de jours, en effet, Elisabeth n'est plus qu'une protectrice de nom. La gaffe bourguignonne s'avère double au retour : Cette mise en scène rhénane, ayant laissé le duché découvert, a donné l'initiative aux impériaux. Jeanne-Claude réalisera d'emblée que la duchesse vient de perdre sa capitale ¹³³. Arlon désormais n'est plus résidence de choix, mais de fortune. Virnembourg croyait Rodemack trop absorbé par Vaudémont. Que s'est-il passé ?

Jean de Rodemack, antibourguignon juré à toute heure, bien que forcé de ménager Philippe durant la captivité de son fils ¹³⁴, a

trouvée l'occasion trop belle cette fois. Il n'a eu qu'à épier le départ du comte Robert pour tramer la revanche. Ses burgraves de Neuerbourg et de Cronembourg arrivent à dépister tous les mouvements des Virnembourg ; si Jeanne-Claude choisit la voie fluviale, il le saura par ses baillis de Richemont et de Trittenheim ¹³⁵. Ses courriers atteignent l'empereur jusqu'en Moravie ¹³⁶. C'est le premier août déjà que Sigismond mande au sire de Rodemack et à son allié, Everard de la Marck ¹³⁷, d'occuper sur-le-champ la citadelle de Luxembourg. L'opération réussit sans coup férir ¹³⁸, la ville étant foncièrement hostile à Elisabeth et à ses percepteurs d'impôts. Sénéchal frais émoulu par la grâce du Bourguignon, le comte de Virnembourg vient de perdre sa première bataille au moment où Philippe, harcelé en Flandre par les Anglais ¹³⁹, ne peut le couvrir ¹⁴⁰. Pour Elisabeth tout gouvernement devient dérisoire. Finies les prodigalités de Nuremberg ; ses nouveaux créanciers l'attendent à Metz et à Trèves. A quand ses dettes ultimes ? Rodemack n'en a jamais été dupe. Les revenus du pays réduits presque à néant, les garnisaires se payent eux-mêmes aux frais de la gagiste sans gages ¹⁴¹.

Jeanne-Claude doit sentir que son hôtesse n'est plus obéie, qu'elle-même n'a été que l'instrument ingénu des schismatiques trévirois et que Rodemack vient d'enlever d'un bond la première place forte du pays. Mais à part Jean d'Arc, qui passe et repasse, sa seule confidente reste bien Elisabeth, qui même aux abois n'abandonne pas sa protégée. La duchesse s'attend à une rude semonce de Sigismond, depuis que Rodemack a dévoilé ses favoris bourguignons ¹⁴², mais elle n'en perd pas la tête pour une fois. A Jeanne-Claude il faut un nom et un titre, donc un mari. Elle ne saurait mieux la protéger contre l'Inquisition.

Combien la duchesse se doute-t-elle des épîtres circulant entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans, son fiancé d'enfance prisonnier à Londres ¹⁴³ ? Quelle serait l'occasion de l'en informer ? Philippe la traite froidement en lui octroyant délais sur délais quant aux rentes promises pour un duché vendu en secret, dont aucun jurisconsulte ne saurait plus définir, quelle part lui revient ¹⁴⁴. Les grandes visées du maître de la Toison d'Or lui échappent ; elle les suit moins que Virnembourg, qui depuis 1425 a scellé son adhésion à une politique annexionniste ¹⁴⁵. Les d'Arc en savent-ils plus long par Guillaume Bellier ? Tout ici n'est que conjecture. Toutefois Elisabeth doit deviner que par les Virnembourg Philippe entend ménager cette Pucelle ¹⁴⁶ et

qu'un lointain clan d'Orléans la recherche et l'honore. Les hérauts d'armes orléanais s'empressent d'expédier ses missives, Cœur-de-Lis l'attend des semaines durant sa malheureuse randonnée. La duchesse en sera d'autant moins étonnée que l'itinéraire de Jeanne-Claude n'en est pas au dernier coup de théâtre.

Robert des Armoises.

Le chevalier qui consent ou même s'offre à épouser Jeanne-Claude, c'est Robert des Armoises, sire de Tichémont, ancien écuyer du duc Charles d'Orléans ¹⁴⁷. Si Elisabeth a pu l'entrevoir à Metz, où il s'assure son pied-à-terre comme elle, ce sont là à peu près leurs seules relations. Robert n'a jamais fait partie de l'entourage de la duchesse ¹⁴⁸. Si son père a joué le rôle important de maréchal barrois, ses propres affaires sont loin d'être brillantes. Brouillé avec le duc René, déclaré félon, dépouillé de deux fiefs, il ne peut que regretter son passé guerrier. Beau-frère de Baudricourt, tente-t-il sa dernière chance de se réconcilier René d'Anjou en épousant la Pucelle retrouvée ? Ou s'empresse-t-il de plaire à Charles d'Orléans ? Quoi qu'il en soit, il y a lieu de scruter ses antécédents.

Robert des Armoises, fils de Richard, maréchal de Bar, et d'Alix de Breux, est peut-être de vingt ans l'aîné de Jeanne-Claude. Déjà en 1388 le duc de Bar fait don aux très jeunes fils de Richard, Jean et Robert, de la tour de Brouennes ¹⁴⁹. Robert fait ses premières armes au service de Charles d'Orléans, guerroyant sous le gouverneur Robert d'Aisne pour la défense du Valois en 1410 ¹⁵⁰. Après le désastre d'Azincourt il s'approche du cardinal de Bar et de la cité de Verdun, dont son père Richard a été le gardien barrois ¹⁵¹. Sous l'égide de Louis de Bar il fait partie de la Compagnie du Lévrier blanc fondée en 1416 ¹⁵². La constitution du douaire de son premier mariage avec Alix de Manonville ¹⁵³ date du 11 mai 1419 ¹⁵⁴ ; son épouse descend comme lui d'une lignée de familiers ducaux ¹⁵⁵. Très probablement ils procréent au moins un fils, Philibert des Armoises, qui plus tard détiendra la seigneurie de Tichémont ¹⁵⁶. Le frère d'Alix, Jean de Manonville, époux d'Alarde de Chambley, meurt jeune vers 1425 ; sa veuve convole en secondes noces avec Robert de Beaudricourt, capitaine de Vaucouleurs ¹⁵⁷, veuf de Catherine de Saucy ¹⁵⁸. Les occasions de faire connaissance ne manquent pas : Les pères, Liébaut de Baudricourt et Richard des Armoises, vassaux barrois, sont devenus dès 1383 co-seigneurs de Brouennes ¹⁵⁹.

Robert des Armoises peut avoir 25 ans quand le 19 février 1412 il se voit récompensé de ses services par la cession du demi-fief de Norroy-le-Sec ¹⁶⁰ ; peut-être ne s'agit-il que d'une engagère à court terme, car le 15 juillet 1417, alors qu'il s'intitule conseiller du cardinal de Bar, il reprend ce bien derechef comme engagiste ¹⁶¹. Il ne le gardera que jusqu'en 1422 ; les habitants eux-mêmes font les frais du rachat pour rentrer sous l'obédience ducale ¹⁶². C'est vers 1424 que ses difficultés avec Bar commencent pour de bon. Alors que le 16 février 1424 il rendait encore hommage pour Tichémont, hérité de son père ¹⁶³, il se voit confisquer Norroy dès le 4 septembre, pour y avoir introduit des pillards étrangers ¹⁶⁴. De même ses relations avec Metz, très bonnes naguère, risquent de se gâter par ses courses contre l'allié du duc René, l'évêque Conrad, en août 1425. Le domaine de la cité en souffrira plus d'une fois, ne fût-ce qu'en mars 1429 ¹⁶⁵. L'hôtel qu'il possède à Metz en 1436 ¹⁶⁶ paraît une acquisition toute récente ¹⁶⁷. Ailleurs sa situation va s'aggravant : Le duc René finit par lui confisquer Tichémont, encore pour désobéissance ; il en investit le 8 septembre 1435 Joffroy d'Aspremont ¹⁶⁸. Ce fief ne retournera qu'à Philibert des Armoises ¹⁶⁹. Robert continue néanmoins à s'en qualifier seigneur, l'année de son second mariage, bien qu'il ne lui reste que ses droits sur Haraucourt ¹⁷⁰. Voilà les mésaventures du prétendant de Jeanne-Claude.

Jacques Choux souligne à juste titre cette singularité généalogique : Le futur époux n'est autre que le beau-frère du capitaine de Vaucouleurs, jadis le premier protecteur de la Pucelle ¹⁷¹. S'il est plus que probable que les frères d'Arc et Jeanne-Claude abordent Baudricourt dès leur rencontre à la Grange-aux-Ormes, il n'est guère moins certain que le sire des Armoises apprend de bonne heure la présence de Jeanne-Claude à Arlon ¹⁷². Jean Schneider va jusqu'à y soupçonner l'« intrigue anti-bourguignonne, peut-être corsée d'une tentative de pression sur le roi de France » ¹⁷³, mais ce serait ignorer les menées des Virnembourg.

Le mariage.

La date exacte du mariage n'est que présumable. Le dernier courrier ayant attendu Jeanne-Claude à Arlon reprend la route de France vers le 25 août ¹⁷⁴. Les épousailles seront chose faite le 7 novembre suivant ¹⁷⁵. Elles ont dû être fêtées vers septembre-octobre, car le retour précipité de Cologne ne fait guère supposer une noce-

éclair, un fiancé à peine entrevu. La supposition que Cœur-de-Lis aurait représenté Orléans au mariage de Jeanne-Claude en août ¹⁷⁶, ne se voit point confirmée par le sauf-conduit colonais ¹⁷⁷. Il faut placer les noces quelques semaines après l'escapade ¹⁷⁸. Compte tenu des circonstances politiques, des moyens d'une petite cour endettée, de la situation financière du mari, on ne peut imaginer de grandes festivités. Privé des revenus de Norroy et de Tichémont, Robert doit de suite vendre le quart de ses rentes de Haraucourt pour quatre années, afin de parer à une « urgente nécessité » ¹⁷⁹.

L'équipement guerrier de Jeanne-Claude s'est fait de Metz à Cologne ; ce serait plutôt pour lui constituer une réserve. A lire le doyen de Saint-Thiébaud, un voyage en France de Jeanne-Claude ne se fera pas dans l'immédiat ¹⁸⁰. Le contrat de mariage introuvable ¹⁸¹ pourrait fournir des précisions quant au douaire ainsi qu'aux droits d'un présumé fils du premier lit ¹⁸². Le vidimus notarié de la charte de vente d'Haraucourt mentionne expressément quatre sceaux, ceux des mariés et des témoins, à savoir du prévôt barrois de Marville, Saubelet de Dun, et de sire Jean de Thonne-le-Thil ¹⁸³. Un sceau de dame Jeanne des Armoises de cette date serait du plus haut intérêt, d'autant plus que sa matrice ne saurait provenir ni d'Arlon, ni de Cologne.

Par qui le mariage fut-il célébré ? Qu'une dernière supposition soit permise : Un seul membre du clergé indigène reste en bonnes relations suivies avec Elisabeth et se fait même son créancier, alors qu'officiellement il figure comme receveur général - Conrad de Montabaur, doyen d'Arlon ¹⁸⁴. Quelle a pu être son attitude à l'égard de Jeanne-Claude excommuniée ? Elle est certes difficile à expliquer, mais le mariage a eu lieu. Le doyen aurait-il pris note du passage de la Pucelle ? Des relevés domaniaux d'Arlon rien ne subsiste pour la décade prébourguignonne. Ceux du cellier de Luxembourg, lacunaires, se retrouvent pour 1434-35, mélangés aux comptes généraux et bien de la plume du doyen Conrad ¹⁸⁵. Les observations du laborieux plumitif s'avèrent donc perdues pour 1436, mais le fragment précédent conserve une curieuse mention, pouvant se rapporter à Jeanne-Claude : L'aménagement d'une nouvelle chambrette au château se fait « du temps de la brave Pucelle » ¹⁸⁶, avec comme datation « avant que je redevins receveur général », c'est-à-dire entre 1431 et 1434 ¹⁸⁷ ! Jeanne-Claude, en 1436, en est-elle à son second séjour ? L'énigme est insoluble.

L'hôtel devant Sainte-Ségolène.

Le séjour de Jeanne-Claude des Armoises à Arlon, après son mariage, ne sera plus bien long. Le doyen de Saint-Thiébaut paraît assez formel : Le sire des Armoises avec sa femme, la Pucelle, vient s'installer à Metz, dans la maison qu'il possède devant Sainte-Ségolène, en haut de Porte-Moselle ; ils y habitent tout à loisir ¹⁸⁸. La vente du quart d'Haraucourt, passée à Marville le 7 novembre 1436, a bien pu se faire sur le chemin du retour. Le départ d'Arlon pourtant n'entraîne pas les adieux d'Elisabeth, qui séjournera à Metz en 1437. C'est d'elle-même en effet que le chroniqueur Jacques Dex tient la suite de son récit des hostilités au Luxembourg ¹⁸⁹ : L'ambassade de Sigismond en décembre, le défi de Virnembourg, au nom d'Elisabeth mais bien à l'instigation de Philippe, sa poussée jusqu'à Cattenom pour braver les impériaux, enfin la revanche de l'implacable Rodemack, qui saccage Echternach sans lâcher Luxembourg ¹⁹⁰. Jeanne-Claude ne s'y trouve plus mêlée et n'en apprend le dénouement que par ouï-dire, peut-être même par la duchesse, pourvu que les deux séjours coïncident. Sa vie nouvelle ne fait que commencer.

Les faits.

Une partie de la trame paraît élucidée, certains meneurs semblent découverts, quelques faits importants passent pour établis : La présence de Jeanne-Claude à Arlon dès juillet 1436, son arrivée à Cologne vers le 2 août, son rendez-vous avec Virnembourg et Manderscheid, son retour à Arlon vers la fin du mois, ses divers courriers vers Blois et Orléans, le voyage de Jean d'Arc à la cour de Loches, les noces de Jeanne-Claude et de Robert des Armoises en automne, leur séjour à Marville, l'installation à Metz. Le récit de Saint-Thiébaut ne se trouve point contredit, mise à part la discrétion compréhensible pour l'épisode de Cologne, où sa source aura tu l'essentiel. Le doyen demeure un témoin valable, d'assez bonne foi pour infirmer les calomnies de l'Inquisition. Nider toutefois produit la clef de l'énigme rhénane : le motif du voyage, confirmé par trois sauf-conduits.

L'épisode luxemburgo-rhénan s'inscrit dans un cadre politique fort complexe et dangereux : Si le traité d'Arras a supprimé les poussées belliqueuses entre Français, la lutte finit par s'intensifier en Lorraine comme au Luxembourg. Jeanne-Claude des Armoises se fait l'instrument naïf d'un clan pillard qui pour imposer un prélat sans-

gène a recours à tous les moyens. Il faillit compromettre la vraie préoccupation de Jeanne-Claude, ses contacts avec le roi, avec Orléans, qui s'annoncent prometteurs, mystérieusement appuyés, paraît-il, par un clan orléaniste. Désormais elle ne risquera plus rien sans nom propre, sans blason d'alliance. Un ancien serviteur d'Orléans aura sa main.

A chaque étape de l'épisode Jeanne-Claude se trouve attendue : par les frères d'Arc, par Elisabeth, par les agents de Bourgogne, par Orléans et son futur époux. On veille sur elle.

Les explications.

Devant les vestiges clairsemés les conjectures se font plus aisées à mesure que les portraits demeurent plus flous. Mais si les sources ne permettent pas la pénétration psychologique du personnage, elles incitent aux réflexions bien au-delà des traces. Cet essai a commencé par anticiper sur une thèse peu discutée : il se doit de conclure sur sa question fondamentale : Jeanne-Claude des Armoises est-elle une créature bourguignonne à destination rhénane ? Selon l'opinion émise par Arthur Diderrich ce serait Virnembourg qui l'aurait décidée à se faire passer pour Jeanne d'Arc afin d'imposer l'élu Ulric par la voie charismatique, en pratiquant la thaumaturgie à sa façon ¹⁹¹. Cette manière trop simple de voir les choses ne tient aucun compte des chevauchées de Jean d'Arc, ni de Loches, ni d'Orléans. L'examen complet des sources permettra néanmoins d'affirmer que l'épisode luxembourgeois, puis colonais, se passe sous les yeux, sinon sous les ordres du duc Philippe. Le registre aux messageries de la chambre des comptes de Lille retient trois courriers significatifs, deux vers Virnembourg, un vers Cologne ¹⁹².

Voilà donc deux cours informées ¹⁹³. Après Arras des problèmes communs de propagande peuvent se poser pour Loches et pour Lille. Philippe-le-Bon a tout su et rien ne prête à croire qu'il n'a pas tout dirigé. C'est là le contre-pied à prendre envers l'hypothèse armagnaciste ¹⁹⁴. Mais quel avantage aurait espéré le Bourguignon avant cette poussée malencontreuse vers Cologne, gâtée par l'exorcisme dominicain ? La Pucelle anglophage pour son siège de Calais ? Il est possible d'y croire bien qu'on soit à court d'arguments.

Impossible pourtant d'ignorer dans le jeu de Jeanne-Claude des facultés comme des lubies impensables chez un imposteur doci-

lement bourguignon. Une Pucelle choisie par Virnembourg ne parlerait guère le lorrain, ne troublerait point les patriciens de Metz, ne mobiliserait ni les d'Arc, ni Baudricourt, ignorerait tout de Chinon et d'Orléans, tout comme une Pucelle lancée par Charles VII ne se terrerait pas à Arlon, ne perdrait pas son temps à Cologne, n'échouerait point à Metz avec son chevalier. Un coup bourguignon mais à l'instrument aussi têtue qu'ingénu, qui à travers les malheureuses entreprises de ses protecteurs garde ses idées fixes, sa prédilection pour la Loire. L'épisode mosano-rhénan de la dame des Armoises est inconcevable sans Jeanne-Claude elle-même.

Annotation.

¹ Un choix d'études consacrées soit entièrement, soit marginalement au sujet est présenté ici par ordre de parution ; il ne saurait être question de les discuter toutes dans un article chargé d'annotations. Comme l'essai se borne à traiter la réception du personnage durant le bref épisode de 1436, une distinction entre auteurs « orthodoxes » et « bâtardisants-survivistes » devient sans objet. Le lecteur pourra se référer à :

S. GUYON, *Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, 2 vol., Orléans 1647-1650. - D. POLLUCHE, *Problème historique sur la Pucelle d'Orléans*, Orléans 1749. - A. CALMET, *Histoire de Lorraine*, 5 vol., Nancy 1745-1757. - J. QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 5 vol., Paris 1841-1849. - C.F. VERGNAUD-ROMAGNESI, *Mémoire sur les fausses Jeanne-d'Arc*, Orléans 1854. - A. LECOY DE LA MARCHE, *Le roi René*, 2 vol., Paris 1875. - E. LESIGNE, *La fin d'une Légende. Vie de Jeanne d'Arc (de 1409 à 1440)*, Paris 1889. - G. SAVE, *Jeanne des Armoises, Pucelle d'Orléans*, Nancy, 1893. - G. LEFEVRE-PONTALIS, *La fausse Jeanne d'Arc*, dans *Le moyen âge*, mai-juin 1895. - L. MOUGENOT, *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt*, Nancy 1895. - A. FRANCE, *La vie de Jeanne d'Arc*, 2 vol., Paris 1908. - H. PRUTZ, *De falsche Jungfrau von Orléans*, Munich 1911 (*Sitzungsberichte der Kgl. Bayr. Akademie der Wissenschaften Philos. - philol. u. histor. Klasse* Jg 1911, 10. Abh). - GRILLOT DE GIVRY, *La survivance et le mariage de Jeanne d'Arc*, Paris 1914. - A. LEDRU, *Les détracteurs de la dame des Armoises dite la Pucelle d'Orléans ou la fausse Jeanne d'Arc*, dans *La Province du Maine*, 2e sér., t. X (1930)-XI (1931). - M. GROSIDIER DE MATONS, *Le mystère de Jeanne d'Arc*, Paris 1935. - Col. DE HALDAT DU LYS, *Jean d'Arc, Pierre d'Arc...*, dans *Dictionnaire de Biographie Française*, t. III, Paris 1939. - R.A. MEUNIER, *Les rapports entre Charles VII et Jeanne d'Arc*, Poitiers 1946. - A. DIDERRICH, *Une énigme historique : Jeanne d'Arc ou Jeanne des Armoises*, dans *Luxemburger Kalender* 5, Luxembourg 1947. - J. GRIMOD, *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ?* Paris 1952. - Ch. SAMARAN, *Pour la défense de Jeanne d'Arc*, Alloc. publ. dans l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, t. LXXXV (1952-1953) - P. DONCOEUR, *La naissance et la mort de Jeanne la Pucelle*, dans *Etudes*, janvier 1953. - A. BERTRANG, *Histoire d'Arton*, Arton 1953. - Ch. AIMOND, *Notre Jeanne d'Arc en son pays barrois et à Vaucouleurs*, Vaucouleurs 1956. - J. DE SAINT-JEAN, *Jehanne*, La Baule-les-Pins 1957. - G. PESME, *Jehanne des Armoises, vraie Pucelle d'Orléans*, Angoulême 1960. - J. ROCHE-BOITAUD, *Du nouveau à propos de Jeanne d'Arc*, Angoulême 1960. - A. GUERIN et J. PALMER-WHITE, *Operation Sheperdess. The mystery of Joan of Arc*, London 1961. - F. KLEIN-REBOUR, *Les fausses Jeanne d'Arc dans Revue historique de l'armée* 17-1 (1961). - J. CHOUX, *Robert des Armoises, sire de Tichémont*, dans *Annales de l'Est* 15(1963) - J. GUITTON, *Les deux énigmes de Jeanne d'Arc*, dans *Historia*, mai 1962. - Col. DE HALDAT DU LYS, *Jeanne-Claude des Armoises et la « reconnaissance » de 1436*, dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc* 9(1962). - P. GUILLAUME, *Jeanne d'Arc est-elle née à Domremy et morte à Rouen ?* Paris 1964. - M. DAVID-DARNAC,

Histoire véridique et merveilleuse de la Pucelle d'Orléans, Paris 1965. - L. MONTBOY, *La fausse Jeanne d'Arc*, dans *Historama*, octobre 1965. - M. GARCON, *Les deux mystères de Jeanne d'Arc*, dans *Miroir de l'Histoire*, janvier 1965. - H. TRIBOUT DE MOREMBERT, *Robert Ier des Armoises*, dans *Dictionnaire de Biographie Française*, t. X, Paris 1965. - G. PESME, *Jehanne d'Arc n'a pas été brûlée*, Angoulême 1968. - M. DAVID-DARNAC, *Le dossier de Jehanne*, Paris 1968. - A. BOSSUAT, *Jeanne d'Arc*, Paris 1968 (Coll. *Que sais-je ?* N° 211). - D. ROMAN, *L'énigme de Jeanne des Armoises*, dans *Études traditionnelles*, 70 (1969). - R. PERNOUD, *La libération d'Orléans (8 mai 1429)*, Paris 1969 (*Trente Journées qui ont fait la France*, IX). - P. DE SERMOISE, *Les missions secrètes de Jehanne la Pucelle*, Paris 1970. - R. PERNOUD, *Jeanne devant les Cauchons*, Paris 1970. - E. WEILL-RAYNAL, *Le double secret de Jeanne la Pucelle*, Paris 1972. - R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc : paysanne ou princesse ?* dans *Historia*, février 1972. - J. GUERILLON, *Mais qui es-tu, Jehanne d'Arc ?* Paris 1973. - Y. GRANDEAU, *Jeanne insultée. Procès en diffamation*, Paris 1973. - Cl. GLASTER, *Vraie ou fausse Jeanne d'Arc ?* dans *Cahiers médiévaux* 12 (1974). - J. SCHNEIDER, *Un gentilhomme de ville : Sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462)*, dans *La noblesse au moyen âge. Essais à la mémoire de Robert BOUTRUCHE*, éd. Ph. CONTAMINE, Paris 1976. - H. NETTE, *Jeanne d'Arc*, Reinbek-Hambourg 1977 (rowohlts monographien 253).

² J. SCHNEIDER, *Un gentilhomme de ville : Sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462)* dans Ph. CONTAMINE (Ed.), *La noblesse au moyen âge. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris 1976 (PUF), p. 189. L'auteur y soupçonne « une intrigue antibourguignonne, peut-être corsée d'une tentative de pression sur le roi de France, comme d'anciens compagnons de Jeanne, abandonnés à eux-mêmes, pouvaient l'imaginer ». Déjà H. PRUTZ, *Die falsche Jungfrau von Orléans*, Munich, 1911, p. 16, a émis cet avis.

³ La chronique dite du DOYEN DE SAINT-THIEBAUT est compulsée une première fois par le P. Symphorien GUYON pour son *Histoire d'Orléans* (éd. 1650, t. II, pp. 264-266) et bientôt après par le P. Jérôme VIGNIER, dont le frère, Benjamin VIGNIER, publie la notice à titre posthume dans le *Mercur Galant* en novembre 1683, pp. 39-60. Ce n'est que Dom Augustin CALMET qui présente la majeure partie du texte parmi les *Preuves* de son *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, 1re éd. Nancy 1720, t. II, preuves, pp. 169ss ; 2e éd. intitulée *Histoire de Lorraine*, Nancy 1745-57, t. V, preuves, cc. Iss. Cf. l'extrait produit par J. QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 5 vol., Paris 1841-49 (SHF), t. V, pp. 321-323. - L'édition complète du texte de la chronique établi d'après le mscr. 6699 des Nouv. acq. fr. de la Bibliothèque nationale par M. MAROT en 1926 (v. *Pos. des thèses soutenues - prom.* 1926, Paris 1926, pp. 96-97) n'a pas paru ; il est donc permis de citer d'après A. CALMET, op. cit., 2e éd., preuves, cc. Iss, en se référant toutefois, pour les annotations, à Et. WEILL-RAYNAL, *Le double secret de Jeanne la Pucelle*, Paris 1972, pp. 143-144, qui a revu le texte sur le mscr. précité, de même pour la version abrégée du texte du DOYEN reproduite également par J. QUICHERAT, op. cit., t. V, p. 383 d'après *Bibl. Nat., coll. P. Dupuy*, vol. 630, f. 32. - Il paraît qu'on puisse rejeter l'hypothèse de QUICHERAT quant à l'autocorrection de l'annaliste messin en comparant au texte original les em-

prunts très similaires de Jacomin HUSSON, (vers 1455-1518), éd. H. MICHELANT d'après le mscr. autographe de Copenhague, Metz 1870, pp. 64-65, et même de Jehan PRAILLON, clerc des Treize (écr. vers 1543-56), inéd. *Bibl. mun. d'Epinal*, mscr. 131). - Le DOYEN DE SAINT-THIEBAUT semble être Pierre de SAINT-DIZIER, doyen en 1442 et curé de Saint-Eucaire en 1443 (d'après M. MAROT, *loc. cit.*, *Pos. thèses* 1926, pp. 96-97). - Ce n'est qu'avec Philippe de VIGNEULLES (1471 - v. 1528) que l'historiographie messine cesse de faire foi à la dame des Armoises. Ce chroniqueur pourtant transpose déjà l'événement à une date erronée (1437) ; cf. éd. Ch. BRUNEAU, II (Metz 1929), pp. 243-244.

⁴ Le récit de Jean NIDER (vers 1380-1438), tiré du *Formicarius* se trouve publié par J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. V, pp. 324-325 ; v. aussi la nouvelle éd. (fac-similé) de H. BIEDERMANN, Graz 1971 (d'après l'éd. de Cologne v. 1480), p. 223. Le jugement de l'auteur porté sur la future Jeanne des Armoises à Cologne est tout aussi négatif que celui porté sur la Pucelle en France, cf. J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. IV, pp. 502-504. Bien que dominicain très engagé et zéléteur, l'auteur fait preuve d'une certaine information valable ; v. *infra* (106).

⁵ Le DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI, ne mentionne le jour de semaine que pour le lendemain (« le lundi, vingt-et-unième jour ») ; la date étant rigoureusement exacte, la note semble prise immédiatement. La rencontre se fait le jour précédent : « Le vingtième jour de mai, la Pucelle Jehanne, qui avoit été en France, vint à la Grange-aux-Hormes près de Saint-Privé... ».

⁶ Hameau et château de la commune de Marly (ct. de Verny, arr: de Metz), à une lieue de la cité de Metz. Cf. A. HAEFELI, *Les fermes-châteaux du pays messin*, Metz s.d., pp. 91-102.

⁷ Le DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI, est formel sur ce point : « Et se faisoit appeler Claude ». Mais comme dès son apparition elle se fait reconnaître pour la Pucelle et qu'après son mariage elle prend le nom de Jeanne (v. *infra* - 179), il serait osé de voir dans « Claude » plus qu'un incognito.

⁸ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « Et y fut amoigné pour parler à aucuns des seigneurs de Metz ». Saint-Privat, jadis paroisse et commune considérable, ne forme aujourd'hui qu'un quartier de Montigny-lès-Metz.

⁹ *Ibid.* : « Et le propre jour y vinrent veoir ces II frères ». - La présence des frères d'Arc au pays messin en mai 1436 a été contestée par plusieurs auteurs notamment par M. GROSDIDIER DE MATONS, *Le mystère de Jeanne d'Arc*, Paris 1935, pp. 266-268 et Ch. AIMOND, *Notre Jeanne d'Arc en son pays barrois et à Vaucouleurs*, Vaucouleurs 1956, p. 71. - Le doute est surtout permis pour Pierre d'Arc, fait prisonnier avec la Pucelle à Compiègne le 24 mai 1430 et libéré contre rançon à une date inconnue. Pourtant, si c'est à cette première captivité que font allusion la lettre de rémission de 1445 accordée à Nicolas de Vrécourt (v. J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. V, pp. 209-212) et la donation de l'Île-aux-Bœufs par le duc d'Orléans (*ibid.*, pp. 212-214), on voit mal comment il aurait pu « vendre les héritages de sa femme », n'étant guère marié avant son départ de Domremy, comme l'avance DE HALDAT DU LYS dans le *Diction-*

naire de *Biographie Française*, t. III, Paris 1939, c. 317. Il y a lieu de penser plutôt à un second emprisonnement après 1436, par le bâtard de Vergy, cité dans l'acte de rémission de 1445. Aucune date de libération n'en peut être déterminée ; cf. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 148. - Quant à l'itinéraire de Jean d'Arc l'interprétation du Col. DE HALDAT DU LYS, *loc. cit.*, cc. 313-314, paraît inexacte d'après les textes des comptes d'Orléans : En août Jean n'en est plus à son premier voyage à Arlon ; le registre dit bien « pour s'en retourner par devers sa dicte seur ». Cf. *Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans*, CC 654, f° 35r-v ; v. *infra* (125). Il s'est donc absenté de la cour royale bien avant cette date, comme le prouve la mention antérieure (du 5 août) au même registre ; v. *infra* (121). Sur l'assertion sans référence de J. QUICHERAT (*op. cit.*, III, p. 74, n. 2) v. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 148. Le Col. DE HALDAT DU LYS a soutenu ailleurs qu'il pourrait s'agir de « faux frères » (v. *Jeanne-Claude des Armoises et la « reconnaissance » de 1436* dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc* 8(1957-62), n° 3, p. 28). Ce serait oublier qu'à Orléans Jean et Pierre d'Arc sont connus dès 1429 tout aussi bien que la Pucelle elle-même. J. SCHNEIDER, *loc. cit.*, p. 189 exclut par contre que Baudricourt et la famille de Jeanne aient pu être dupes et les déclare « vraisemblablement complices ». Impossible d'y voir clair cependant quant aux motifs des meneurs présumés. Même la présence de Poton de Saintraillles au val de Metz au printemps 1436 (v. J. SCHNEIDER, *ibid.*) ne saurait expliquer l'épisode burgondo-luxembourgeois (!) qui va s'ensuivre.

¹⁰ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXXI : « ...dont l'un étoit chevalier et s'appelloit messire Pierre et l'autre Petit-Jehan, escuyer ». Pierre d'Arc apparaît effectivement comme chevalier dans la donation de l'Île-aux-Bœufs du 28 juillet 1443 (J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. V, pp. 212-214) et dans la procuration du 18 novembre 1455 au procès de réhabilitation (*ibid.*, t. II, p. 108), tandis que Jean ne porte jamais ce titre, ni dans la procuration du 24 novembre 1455 (*ibid.*, t. II, p. 112), ni en sa qualité de bailli de Vermandois en 1454 (*ibid.*, t. V, p. 279) ou de prévôt de Vaucouleurs en 1456 (*ibid.*, t. V, p. 280). Cf. E. DE BOUTELLIER et G. DE BRAUX, *La famille de Jeanne d'Arc*, Paris 1879, pp. 93, 104 et R. BOUCHER DE MOLANDON, *La famille de Jeanne d'Arc*, Orléans 1878, pp. 20-22 ; 26-30 ; 46-48.

¹¹ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXXI : « Et cuidoiert qu'elle fut ars ; et tantost qu'ils la virent, ils la congneurent, et aussi fist-elle eux ». Jean d'Arc, de passage à Orléans le 13 janvier 1431 y est dit encore frère de feu la Pucelle ; cf. *Inventaire sommaire des Archives de la ville d'Orléans*, I (1970), p. 140. Le moins qu'on puisse en conclure, c'est qu'à Orléans il n'a pas été question, jusqu'à cette date, d'une apparition de Jeanne-Claude au pays de Metz. Le 5 août Jean d'Arc réapparaîtra comme frère de la Pucelle, V. *infra* (121).

¹² Nicole Louve (1387-1462), fils de l'échevin Jean (III) Louve, amant de Saint-Martin et échevin du palais, seigneur de Villers-sur-Nied, de Grimont, d'Augny, gagiste de Mars-la-Tour, de Sponville et de Vitonville, compte parmi les citains les plus fortunés. Chevalier du Saint-Sépulcre, maître-échevin en 1408, il entre au conseil des Treize en 1429 et fait partie des Sept de la Guerre en 1430. Il sera nommé chambellan impérial et royal français et conseiller du duc de Bourgogne. Cf. J. SCHNEIDER, *loc. cit.*, pp. 175-199. Louve est présent

au sacre de Charles VII à Reims, cependant l'opinion de G. D'HANNONCELLES (*Metz ancien*, t. I, Metz, 1856), qui situe l'adoubement de sire Nicole au jour du sacre même paraît inexacte, Louve étant revenu chevalier de la Terre Sainte l'année précédente. Cf. DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, cc. XLIII et XLVII.

¹³ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *Et ly donnaist le sire Nicole Lowe, chevalier, ung roussin du pris de XXX francs...* » - Le terme de « roussin » que quelques commentateurs traduisent soit par « gros cheval », soit par « alezan », ne représente qu'une variante de « roncin » (bas lat. « *runcinus* » anc. fr. *runcin* « cheval de bât »), cf. A. TOBLER et E. LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. VIII, fasc. 76 (Wiesbaden 1971), pp. 1453-56. Le « roncin » forme d'après Eustache DESCHAMPS et les montres d'armes des XIV^e et XV^e siècles la troisième catégorie de chevaux de selle, après les « destriers » (lourds, pour la joute) et les « coursiers » (légers, pour la guerre); le « roncin » pouvant servir de cheval de charge comme de monture de chasse ou de guerre, se paye entre le tiers et les deux tiers du « coursier », cf. les documents fournis par Ph. CONTAMINE, *Guerre, Etat et Société à la fin du moyen âge*, Paris-La Haye 1972, pp. 18-19. Cependant, compte tenu de l'origine barroise de l'auteur (Pierre de SAINT-DIZIER), il y a lieu de remarquer que le terme de « roncin » en Lorraine comme en Franche-Comté prend le sens d'« étalon, cheval entier ». Cf. W.v. WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, t. X (Bâle 1962), pp. 575-577. Tous les patois mosellans actuels conservent cette signification, qui présente ici la plus grande vraisemblance; v. L. ZELIQZON, *Dictionnaire des Patois Romans de la Moselle*, t. III (Saverne 1924), p. 600. - Il s'agit certes d'un cheval de prix, la mention même le montre clairement. Le don de sire Nicole Louve équivaut presque au double de la somme cotisée par les habitants de Vaucouleurs pour la monture de la Pucelle (16 francs). Cf. M. GROSDIDIER DE MATONS, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *et une paire de houzels...* ».

¹⁵ *Ibid.* : « *Et ladite Pucelle saillit sur ledit cheval très habilement...* ».

¹⁶ Aubert (II) Boulay, maître-échevin en 1433 († 1438), petit-fils d'Aubert (Ier) Boulay, maître-échevin en 1359. Cf. M. GROSDIDIER DE MATONS, *Le mystère de Jeanne d'Arc*, Paris 1935, p. 247.

¹⁷ Nicole (II) Grognaat, seigneur de Montoy, chambellan de l'évêché de Metz, maître-échevin en 1421 († après 1473), fils de Nicole (Ier) Grognaat, maître-échevin en 1391. Cf. M. GROSDIDIER DE MATONS, *op. cit.*, p. 247.

¹⁸ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *Et (ly donnaist) seignour Aubert Boulay ung chapperon et sire Nicole Groingnait une espée* ».

¹⁹ *Ibid.* : « *Et fut recogneu par plusieurs enseignes pour la Pucelle Jehanne de France, qui amoinnat sacrer le roi Charles à Reims* ». A. LECOY DE LA MARCHE dans *Le roi René*, t. I (Paris 1875), p. 311 traduit « enseignes » par « écuyers »; A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. II (Paris 1904), pp. 409-410 y voit plutôt l'allusion à une prophétie relative à Jeanne, selon laquelle elle aurait une tâche rouge derrière l'oreille droite (cf. J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. III, pp. 344-346). Et. WEILL-RAYNAL y ajoute d'autres indices - la chro-

nique parle de *plusieurs enseignes* - comme les cicatrices de ses blessures (*op. cit.*, pp. 153-154).

²⁰ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXXI : « *Et dict plusiours choses au sire Nicole Lowe, dont il entendit bien que c'étoit celle qui avoit été en France* ». La présence de Louve à Reims le 17 juillet 1429 est attestée par le doyen, cf. *ibid.*, c. XLVII. J. SCHNEIDER, *loc. cit.*, p. 189 demeure sceptique quant à la mémoire de sire Nicole sur les circonstances du sacre tandis que Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 149 voit en Louve le témoin le moins suspect, c'est-à-dire à l'abri de toute complicité. On peut accepter l'argument tiré de la lettre du secrétaire des Treize, Jean Dex (ou d'Esch) du 16 juillet 1429 (J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. V, pp. 352-355), que la Pucelle n'était pas totalement une inconnue pour les citains de Metz.

²¹ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *Et voulrent dire plusiours qu'elle avoit été ars à Rouen en Normandie* ».

²² *Ibid.* : « *Et parloit le plus de ses paroles par paraboles...* ».

²³ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *et le lundi, xxi. jour don dit mois, ils l'ammoinont lor suer avec eux à Bacquillon* ». Le mscr. de la Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6699 (XVe s.), f. 75 porte « *Bocq(ui)llon* », lecture vicieuse de « *Valquelou(r)* », variante de « *Valcolor* », Vaucouleurs. Cf. F. LIENARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris 1872, p. 243. Déjà J.F. HUGUENIN, *Chroniques de la ville de Metz*, Metz 1838, p. 199, a corrigé l'orthographe en ce sens. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 150, en se basant sur une lettre de G. de BRAUX à Anatole FRANCE et sur une note marginale au mscr. cité de la Bibl. nat., adopte cette version après une critique exhaustive. Cf. *infra* (127).

²⁴ Robert de Baudricourt (v. 1390-1454), fils de Liébaut et de Marguerite d'Aulnoy, est capitaine de Vaucouleurs depuis 1420 et sera nommé bailli de Chaumont-en-Bassigny par lettres royales du 17 octobre 1437. Cf. S. LUCE, *Jeanne d'Arc à Domremy*, Paris 1886, pp. CXLV-CLXIX. - G. DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia ou Etat des Officiers royaux des baillages et sénéchaussées*, t. II (Paris 1942), nos 6849 et 7022. - G. POUILLON a esquissé sa biographie dans les *Cahiers d'histoire, de biographie et de généalogie* 2(1966), pp. 17-29. - V. aussi les remarques de J. SCHNEIDER, *op. cit.*, pp. 186-189 cf. *infra* (157) et (171).

²⁵ L'exode d'Isabelle d'Arc de Domremy vers Orléans ne se situe que vers 1438 d'après J. LEMAIRE, *Histoire et antiquités... d'Orléans*, t. (1645), ch. XL. et S. GUYON, *Histoire... d'Orléans*, t. II (1650), Ch. CXCVI, p. 260. Les registres aux comptes de la ville étant perdus à présent pour ladite année, son séjour ne se constate qu'à partir du 7 juillet 1440. Cf. G. LEFEVRE-PONTALIS, *La fausse Jeanne d'Arc* (t.-à-p. de *Le moyen âge* 1895), p. 27. Cette émigration pourrait être due à la seconde captivité présumée de Pierre d'Arc ; v. *supra* (9).

²⁶ Le mscr. Nouv. acq. fr. 6699 (XVe s.) de la Bibl. nat. porte « *Marieulle* ». cf. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 156. Dom CALMET, *op. cit.*, V, *preuves*, c. LXXII, l'a transcrit de la même façon : « *Mais quant ses frères l'enorent moinee, elle revint tantost en les festes de la Penthecoste, en la ville de Marieulle, en chieu Jehan Quenast, et se tint là jusques environ trois semaines* ». J.F. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 199, l'adopte également ; ce n'est que J. QUI-

CHERAT, *op. cit.*, V, p. 322, qui lit « Mareville ». Bien que la seule charte conservée de Jeanne des Armoises soit datée de Marville, étape de l'itinéraire postnuptial, il paraît impensable que les patriciens messins fassent tant de lieues à cheval pour y aller voir la Pucelle. Mariculles, arr. de Metz, ct. de Verny, par contre n'est qu'à 4 lieues de la cité de Metz. La *Chronique des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et de Tournai* (éd. J.-J. DESMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, t. 3, Bruxelles 1856, p. 111ss.) mentionne un séjour de Jeanne d'Arc au même endroit (p. 406) : *et avoit icelle Jehenne demouré et servi illec, grand espace de temps, en aulcune cense dudit lieu*. La chronique situe ce *Marueille* comme séante entre la cité de Més et le pont à Mouisson.

²⁷ DOYEN DE SAINT THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « *Et quant elle volt partir, plusiours de Metz l'allont veoir à ladite Marieulle, et ly donnont plusiours juels, et là recongnurent-ils que c'estoit proprement Jehanne la Pucelle de France* ».

²⁸ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « *Et adonc ly donnait Joffroy Dex ung cheval* ». Joffroy Dex (ou d'Esch), qui offre une monture comme naguère Nicole Louve (*ibid.*, c. LXXI, « *ung roussin du pris de XXX francs* »), paraît être le fils du chroniqueur, sire Jacques Dex, qui quelques mois plus tard accompagne le duc René de Bar-Lorraine en Flandre pour traiter de sa rançon avec Philippe de Bourgogne et combattra pour Charles VII devant Montereau-Fault-Yonne en 1437. Cf. *Chronique* de Jehan PRAILLON à la Bibl. municip. d'Epinal, mscr. 131, f. 236 r ; J. SCHNEIDER, *op. cit.*, pp. 189-190.

²⁹ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « *Et puis se partist pour aller en Nostre Dame de Liance, ly III* » (donc : avec deux compagnons, c.-à-d. les d'Arc). Sur le pèlerinage de Jeanne-Claude à Notre-Dame-de-Liesse en Laonnais, ct. de Sissonne, arr. de Laon, v. A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris 1908, t. II, p. 414. - P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 216. - La Pucelle, après le sacre, a peut-être visité le sanctuaire entre les étapes de Corbény et de Vailly. Sur ce problème et la confrérie fondée en 1412 par Charles VI dans la chapelle de la Vierge Noire, v. J. MACQUART, *Histoire de Notre-Dame de Liesse*, Abbeville 1904. - Cf. J.A. BOST, *Pèlerinage à Notre-Dame de Liesse*, Genève 1890. - L'auteur luxembourgeois A. DIDERRICH, *Une énigme historique : Jeanne d'Arc ou Jeanne des Armoises* dans *Luxemburger Kalender* 5(1947), p. 112 a cru devoir remplacer « *Liance* » par Avioth dans l'ancien Luxembourg français ; pourtant le nom prêté au lieu de pèlerinage par la chronique ne pourrait s'y rapporter.

³⁰ Impossible de concevoir le contraire, compte tenu des grandes distances parcourues, qui ne se justifient que par la certitude d'un abri de choix à portée. Les trajets de Mariculles à Liesse et de Liesse à Arlon comportent environ 60 lieues chacun.

³¹ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « *Et parloit le plus de ses paroles par paraboles, et ne dixoit ne fuer, ne ans de son intention* », attitude fort compréhensible dans sa situation. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 154-155, y retrouve des traits communs avec la discrétion et la prudence observée chez la Pucelle par Jacques Gélû, archevêque d'Embrun, en avril-mai 1429 (J. QUICHERAT, *op. cit.*, III, pp. 406-407) et Perceval de Boulain-

villiers, chambellan du roi, le 21 juin 1429 (*Ibid.*, p. 114). Il cite enfin l'inquisiteur Jean Bréhal qui en fait l'éloge en 1456. Cf. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 46, 62 et 95.

⁸² DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI : « Et disoit qu'elle n'avoit point de puissance devant la Sainct Jehan-Baptiste ». Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 155 y relève le curieux hasard qui fait rapporter au chroniqueur une façon de parler chère à la Pucelle (cf. les interrogatoires du 1er et du 10 mars 1431, *minute fr.* ; de même la *Chronique* d'A. MOROSINI, éd. L. DOREZ, et G. LEFEVRE-PONTALIS, Paris 1898-1902, t. III, p. 62 quant à la victoire de Patay).

⁸³ Bien que Robert des Armoises, propriétaire d'un hôtel dans la cité (cf. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 162 ; 187), demeure en relations avec l'aristocratie messine, on voit mal pour quelle raison il se ferait conteur de nouvelles à cette heure déjà. La seule présence de Jeanne-Claude à la cour d'Arlon a pu être connue dans la cité grâce aux bonnes et fréquentes relations de la duchesse Elisabeth avec le magistrat et certains notables ; v. Jacques DEX (ou D'ESCH), *Coroniques parlant de l'empereur Hanrey... jusques au roy Symond de Hongrie et de Behaigne*, éd. G. WOLFRAM, Metz 1906 (*Doc. de l'Histoire de la Lorraine*, t. IV), p. 346 : « La dite damme Ysabel... fuit si bien de ciaulx de Metz qu'elle y achitait une maïson et la meublait et si venoit très souvent embatre et demorey II ou III moix ». L'expédition rhénane de Jeanne-Claude a dû échapper au DOYEN avant l'installation des nouveaux époux à Metz.

⁸⁴ Elisabeth de Goerlitz (1390-1451), née en novembre 1390 à Horsewitz, fille unique de Jean de Luxembourg, duc de Goerlitz, et de Richarde, fille d'Albert II, duc de Mecklembourg, roi de Suède. Le père, Jean de Goerlitz, marquis de Lusace et duc de Swidnitz, meurt empoisonné au couvent de Neucelle en 1396. Elisabeth, orpheline dès l'âge de 6 ans, est élevée sous la tutelle de son oncle, le roi Wenceslas de Bohême, lui-même sans héritier. Sans lui laisser son patrimoine propre (Lusace, Silésie), qu'il partage avec son frère Sigismond, roi de Hongrie, il essaie de lui constituer une dot importante assignée sur les terres luxembourgeoises de sa maison. Toute jeune elle se voit fiancée quatre fois de suite à un marquis de Misnie (dès 1396), à un duc de Bavière, à Charles d'Orléans (1398), v. *infra* (143), à Guillaume de Saxe (1407), mais pour diverses raisons elle n'épousera que son cinquième prétendant ; v. *infra* (35). - Cf. G. KOEHLER, *Elisabeth, Herzogin von Görlitz und Luxemburg*, dans *Neues Lausitzisches Magazin*, XXXV (1860), pp. 274ss. - F. RICHTER, *Der Luxemburger Erbfolgestreit in den Jahren 1438-1443*. Trèves 1889 (*Westdeutsche Zeitschrift, Erg.-H.V.*), pp. 9-10. - A. GATHON, *La politique d'annexion des ducs de Bourgogne à l'égard du duché de Luxembourg*, Mém. Lic. Liège 1938, pp. 19-20.

⁸⁵ Antoine de Bourgogne (1384-1415), frère puiné de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, héritier du Réthel qu'il cède en 1404 à son frère cadet Philippe de Nevers, est marié dès le 19 février 1392 à Jeanne de Saint-Pol, duchesse de Brabant et de Limbourg, dont il recueille en 1406 la succession, acte qui ne sera jamais reconnu par l'empire alors disputé entre Robert, comte palatin du Rhin, élu en 1400, et Wenceslas, roi de Bohême, déclaré déchu. En

optant pour ce dernier, Antoine lui fait demander le 18 août 1408 à Prague la main de sa nièce Elisabeth. Jean-sans-Peur, maître incontesté de la France après l'assassinat du duc Louis d'Orléans, fait appuyer la demande de son frère par une ambassade « royale française » et réussit à convaincre même Sigismond, qui se rendra compte trop tard du piège bourguignon : Un an à peine après le meurtre de la rue Barbette, un prince bourguignon épousera l'héritière convoitée par Orléans (16 juillet 1409). Cf. N. VAN WERVEKE, *Die Erwerbung des Luxemburger Landes durch Anton von Burgund 1409-1416* dans *Programme de l'Athénée de Luxembourg*, 1889-1890, Luxembourg 1890, pp. X-XX ; 1-47. - A. GATHON, *op. cit.*, pp. 20-21.

³⁶ Jean de Bavière, comte palatin du Rhin (1374-1425), frère puiné de Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, beau-frère à la fois du duc Jean-sans-Peur et du roi Wenceslas, est investi le 8 mai 1390 comme prince-évêque de Liège à 16 ans sans avoir reçu les ordres. Personnage contesté et vindicatif, trois fois fuyard, il ne se rend maître de son évêché qu'avec l'aide de Jean-sans-Peur, par la sanglante bataille d'Othée (23 septembre 1408), où il fait exécuter ses adversaires. Il mérite ainsi son surnom « Sans-Pitié » qu'il garde après de nouveaux complots. Obligé de faire des concessions aux métiers, il préfère résigner l'épiscopat et épouser l'héritière du Luxembourg. - Cf. J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVe siècle*, Liège 1887, pp. 23-141. - J. LEJEUNE, *La principauté de Liège*, Liège 1949, pp. 87-95.

³⁷ Le contrat de mariage d'Antoine de Bourgogne-Brabant et d'Elisabeth de Luxembourg-Goerlitz, conclu à Prague, date du 27 avril 1409 ; cf. A. VERKOOREN, *Inventaire des Chartes et Cartulaires du Luxembourg*, 5 vol., Bruxelles 1902-22, t. IV, p. 3. - J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, 8 vol., Luxembourg 1741-43, t. VIII, p. 210. Les noces sont célébrées à Bruxelles le 16 juillet ; cf. Edm. de DYNTER, *Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae ac regum Francorum*, éd. P.F.X. de RAM, 6 vol., Bruxelles 1854-60 (*Collection des chroniques belges inédites VIII*), t. III, pp. 177-185. Au moment des épousailles cependant le pays de Luxembourg demeure engagé au cousin des rois de Bohême et de Hongrie, Josse de Moravie. Le contrat de mariage d'une part affecte le duché comme garantie de la dot, fixée à 120.000 florins du Rhin, et d'autre part autorise Antoine à dégager le pays des mains de Josse pour la somme avancée, soit 64.000 florins. La mort de Josse, survenue le 8 janvier 1411, remet en question les clauses du contrat de 1409, d'autant plus parce que Elisabeth de Goerlitz, depuis la naissance de sa cousine Elisabeth de Hongrie (fin 1409), n'est plus l'unique, ni même la première héritière présomptive de sa maison. C'est pourquoi Wenceslas préfère octroyer de nouvelles lettres d'engagement (14 août 1411), faisant des époux de simples seigneurs-gagistes et réservant le choix du sénéchal à Wenceslas seul ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, n° 1523. Antoine pourtant ne cessera d'invoquer le traité primitif. - Cf. G. WYMANS, *La rébellion des nobles luxembourgeois contre Antoine de Bourgogne, seigneur-gagiste du duché (1411-1415)* dans *Tablettes d'Ardenne et Eifel*, t. II (1963), pp. 10-13.

³⁸ Dès la réunion des Etats à Arlon le 15 décembre 1411 une scission s'annonce dans les rangs de la noblesse, où l'opposition se groupe autour du sénéchal Huart d'Autel, nommé lieutenant par l'empereur Sigismond ; cf. Edm.

de DYNTER, *loc. cit.*, t. III, p. 242. - W. ALTMANN, *Die Urkunden Kaiser Sigmunds*, 2 vol. Innsbruck 1896-1900 (*Regesta Imperii X*), nos 202, 720, 1004, 1148a, 1162. - Au cours de trois campagnes Antoine, avec une importante artillerie de siège, réussit à mater Huart (sac et destruction d'Autel en juillet 1413) et à pacifier les seigneurs d'Ardenne, surtout les clans de Brandebourg et de Bourscheid, par l'armistice de Clervaux le 24 août 1413. Les dernières résistances sont vite étouffées, mais lors du couronnement de Sigismond à Aix-la-Chapelle, Antoine craindra des représailles et s'absentera. Cf. N. VAN WERVEKE, *op. cit.*, *passim*. - F. QUICKE, *L'intérêt du point de vue de l'histoire politique, économique et financière du troisième compte des expéditions militaires d'Antoine de Bourgogne dans le Luxembourg (1413-1414)* dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. LXIV (1930), pp. 315-468. - G. WYMANS, *op. cit.*, pp. 18-34.

³⁹ Edm. de DYNTER, *loc. cit.*, t. III, pp. 298-300. - L'unique enfant d'Elisabeth de Goerlitz, Guillaume de Bourgogne-Brabant, ne vit qu'un mois (12 juin - 10 juillet 1410) ; v. J. BERTHOLET, *op. cit.*, t. VII, pp. 235-237.

⁴⁰ Selon F. RICHTER, *op. cit.*, p. 7 les projets remonteraient à la visite de Sigismond à Liège à la veille de Noël 1416, avant son passage à Luxembourg. Quoi qu'il en soit, le contrat de mariage, préparé par l'empereur et l'évêque laïc ne date que du 16 septembre 1417 (A. VERKOOREN, *op. cit.*, IV, n° 1578) ; le mariage n'a lieu que l'année suivante, après obtention de la dispense papale : Le douaire d'Elisabeth se trouve constitué dès le 9 février 1418 (*ibid.*, n° 1583) ; la date des épousailles suggérée par RICHTER, *loc. cit.* (printemps 1419) paraît trop éloignée. - L'empereur, par le contrat précité, a promis à l'évêque démissionnaire non seulement la main d'Elisabeth, mais également l'héritage de son frère Guillaume de Bavière (Hainaut, Hollande, Zélande et Frise), dans le vain espoir de faire échouer par le concile de Constance et Martin V le mariage de Jacqueline de Bavière-Hollande avec Jean de Bourgogne-Brabant, fils aîné du duc Antoine (du premier lit, donc beau-fils d'Elisabeth). L'essai de conquête des comtés de Hollande, Zélande et Frise, entreprise par Jean dès l'automne 1417, se termine par une paix négociée par Philippe, fils du duc Jean-sans-Peur, dont elle constitue le premier exploit diplomatique (19 février 1419). Le jeu impérial tournera mal en fin de compte par ce pacte de succession bavaro-bourguignonne de Jean avec Philippe-le-Bon. - Cf. J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVe siècle*, Liège 1887, pp. 86-90 ; - H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 3e éd. Bruxelles 1922, t. II, pp. 236-238.

⁴¹ J. de STAVELOT, *Cinquième chronique du pays de Liège*, éd. A. BORGNET, Bruxelles 1861, p. 164. - C. de ZANTFLIET, *Chronicon*, éd. E. MARTENE et U. DURAND, t. V (Paris 1729), pp. 417-418. - Jean de Woerden, seigneur de Vliet, l'agent présumé du duc de Gloucester, est arrêté à la Haye et décapité. Cf. J. DARIS, *op. cit.*, pp. 136-138.

⁴² Le magistrat de Luxembourg la reçoit à Thionville le 1er décembre 1429 et la prie de résider dans sa capitale qu'elle gagne 15 jours après. Dès février pourtant elle retourne en Flandre pour le mariage de Philippe-le-Bon à Bruges (8 février 1430), reparait à Thionville le 9 février et part pour Nuremberg le 2 mars déjà ; elle n'en retournera que le 2 août. Cf. les extraits des *Comptes de la ville de Luxembourg* dans F.X. WURTH-PAQUET, *Table chro-*

nologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays duché de Luxembourg et comté de Chiny dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. XXVI (1871), n^{os} 225, 226, 232, 237, 251.

⁴³ Après un séjour à Metz (en octobre 1430, cf. F.X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, n^{os} 258 et 260) Elisabeth repart pour Nuremberg, où cette fois elle s'installe pour plus de deux années, contractant des dettes énormes ; la première année déjà elles s'élèvent à 5742 florins (*Archives de l'Etat à Luxembourg*, A. LII, n^o 1425). Pour les dates extrêmes du séjour v. le sauf-conduit du 3 novembre 1430 et les mentions au registre des offrandes (*Schenkbuch*) au début de 1433. Elle y réside avec sa suite, conseillers, majordome, chapelain et musiciens. Dès la fin de l'année 1431 il lui faut engager ses joyaux. Cf. Th. v. KERN, *Herzogin Elisabeth von Luxemburg und Berthold Tucher*, dans *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, n.s. 18 (1871), c. 91-95 ; 121-126 et *Elisabeth von Görnitz, Herzogin von Luxemburg*, in *Nürnberg dans Die Chroniken der deutschen Städte - Nürnberg*, t. 4 (Leipzig 1872), pp. 39-43.

⁴⁴ D'après le relevé établi par la chancellerie bourguignonne en 1464 le domaine princier luxembourgeois se trouve morcelé en plus de 50 engagères, dont quelques-unes datent bien de Jean l'Aveugle, mais dont la plupart proviennent des années 1411-39. Elisabeth n'arrive plus à payer ni les gages de ses officiers, ni les rentes féodales de ses vassaux. Cf. N. VAN WERVEKE, *Les charges du pays de Luxembourg en 1464* dans *Mélanges historiques*, Luxembourg 1884, pp. 79-105.

⁴⁵ Bien que durant les deux dernières décades de sa vie Elisabeth ait scellé un grand nombre d'actes et de missives, elle demeure dans l'historiographie luxembourgeoise un personnage controversé voire mal connu. Son caractère instable et volage ne se manifeste qu'à l'heure de son second veuvage, ne fût-ce que par son ignorance complète des affaires doublée d'une étourderie manifeste. Elle gouverne par l'emprunt et l'engagère ; v. ses prodigalités *supra* sous (43) et (44). L'imprudence de grever d'impôts les bourgeois de Luxembourg va rapidement lui aliéner les sympathies de la capitale, qui lui demeuraient pourtant acquises jusqu'à son retour de Hollande en 1429 ; témoins les escortes bourgeoises fournies pour ses voyages, v. Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, n^{os} 226, 232. Son humeur impérieuse a donné ses preuves déjà à la cour de son beau-fils à Bruxelles ; cf. Edm. de DYNTER, *loc. cit.*, t. III, pp. 316-317 ; 328-331. Elle entretient une suite au-dessus de ses moyens et se perd dans les distractions, comme le prouvent les comptes de son receveur général, Conrad de Montabaur, pour 1430-31 et 1434-35 (*Archives générales du Royaume à Bruxelles*, CC 2629, p. ex. f^o 59-60 ; 109). Elle manque d'indépendance et de courage, d'où ses volte-faces politiques péniblement maladroites. Cependant ces velléités sont traversées d'élans de gentillesse réelle à l'égard de ses familiers p. ex les bourgeois d'Arlon sinistrés, l'abbaye de Saint-Mathias-lès-Trèves près de laquelle elle choisira sa retraite, les notables de Metz surtout ; v. Fr.-X. WURTH-PAQUET, *op. cit.*, *passim* et J. DEX, *op. cit.*, *infra* (46). - Le reproche de frivolité lui est fait par un chroniqueur bohémien, Ladislav SUNTHEIM (éd. OEFELE, *Scriptores rerum Boicarum*, II, p. 574). Cf. les portraits de la duchesse brossés par Fr.v. LOEHER, *Kaiser Sigmund und Herzog Philipp von Burgund* dans *Münchener Historisches Jahrbuch* 1866, pp. 379-380 et G.

KOEHLER, *op. cit.*, p. 274. L'exposé de F. RICHTER, *op. cit.*, p. 8-10 reste le mieux documenté et le plus indulgent.

⁴⁶ Son amour du faste s'est manifesté une dernière fois aux banquets de Nuremberg qui se terminent presque dans la honte, v. *supra* (43) ; son goût de l'amusement se manifeste déjà dans ses jeunes années, v. les *Comptes de la Ville de Luxembourg* de 1418, dépouillés par Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, t. XXV, p. 228, n° 834. Il gardera tout son attrait, cf. J. DEX, *loc. cit.*, p. 346 : « *Et fuit si bien de ciaux de Mets... pourtant qu'elle dansoit très volontier* » ; elle y séjournera encore en 1437, v. *infra* (189).

⁴⁷ Sigismond s'en préoccupe dès 1431 ; cf. ses lettres patentes du 9 avril 1431 fixant et réduisant la recette du droit de « *fouage* » à 4 gros luxembourgeois. Cf. *Archives de l'Etat à Luxembourg*, A.X., 10, Cartul. II, f° 100. - J. BERTHOLET, *op. cit.*, t. VIII, P. just., f° 8. - Trois ans après, par mandat du 8 février 1434, l'empereur ordonne à Elisabeth, brouillée avec les bourgeois, de libérer les juifs incarcérés et de leur rendre leurs biens. Cf. *Archives de l'Etat à Vienne*, *Reichsregistraturbuch Kaiser Sigmunds*, K 78v et 113. - W. ALTMANN, *op. cit.*, n° 10026. - Les relations de la duchesse avec la capitale et Arlon p. ex. présentent de singuliers contrastes, v. *supra* (45), dus en bonne partie à l'indépendance bien marquée des Luxembourgeois ainsi qu'au comportement irréfléchi d'Elisabeth.

⁴⁸ Un seul épisode d'une résidence assez longue à Luxembourg (6 mois) se situe de janvier à juin 1434. Durant tout le reste de la décade 1431-1440 elle préfère habiter ses châteaux d'Arlon et de Thionville, voire ses hôtels de Metz et de Trèves. Cf. J. DEX, *loc. cit.*, p. 346 : *Ladite damme Ysabel... si venoit très souvent embatre et demorer II ou III moix*. Selon J. DEX, *ibid.*, pp. 347-348 la duchesse s'installe nouvellement à Trèves « *on moix de seppetembre per XXXVIII... et y alloit demorey, pour lay petite obaixance qu'elle avoit de sial de Lusanbour* ». Depuis les années quarante elle y résidera presque constamment. Pour son itinéraire, v. Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, *passim*.

⁴⁹ Le duc Philippe-le-Bon, depuis le traité de Troyes (21 mai 1420) qui lui ratifie la cession des villes de la Somme, n'a cessé d'étendre son domaine du Nord : En 1421 il achète la succession du comte Jean III de Namur († en 1429), se fait donner en 1423 le Tournaisis par Henri VI d'Angleterre, épouse en 1424 sa tante Bonne d'Artois († en couches 1425). A la mort de Jean de Bavière-Hollande (deuxième époux d'Elisabeth de Goerlitz) il se met à la conquête des fiefs du Nord sur sa nièce Jacqueline, qui le 3 juillet 1428 le reconnaît comme « *Ruwaert* » et héritier des pays de Hainaut, Hollande, Zélande et Frise et, après une dernière révolte, lui cède ses trois comtés le 12 avril 1433 († de la phtisie en 1436). Après la disparition des deux jeunes ducs de Brabant-Limbourg, Jean IV († 17 avril 1427) et Philippe, comte de Saint-Pol († 4 août 1430), les Etats brabançons se prononcent à l'unanimité pour Philippe-le-Bon, qui quitte en hâte le siège de Compiègne pour se faire introniser. Avec le faible évêque de Liège, Jean de Heinsberg, qui, poussé par sa cité, a osé envahir le Namurois (1430), le duc arrive à une paix définitive le 15 décembre 1431. Dès la victoire de Bulgnéville-en-Vosges remportée sur René de Bar-Lorraine le 2 juillet 1431 par son maréchal, Philippe tient tous les atouts en main pour menacer ouvertement le Luxembourg. Des réactions de l'empereur il ne s'ef-

frayera pas outre mesure : Depuis 1425 Sigismond a beau revendiquer la Hollande comme fief dévolu à l'Empire, sa suzeraineté aux Pays-Bas ne sera plus que nominale. - Cf. H. PIRENNE, *op. cit.*, t. II, pp. 238-248. - J. CALMETTE, *Les grands ducs de Bourgogne*, Paris 1948, pp. 177-197. - R. VAUGHAN, *Philippe the Good*, Londres-Harlow 1970, pp. 29-53. - P. BONENFANT, *Philippe-le-Bon*, Bruxelles 1955 (*Notre Passé*), pp. 33-69.

⁵⁰ Le traité de Dordrecht, du 14 mars 1427, accorde à Elisabeth la restitution des bijoux de Jean de Bavière, la liquidation de ses dettes (jusqu'à 9000 écus seulement) et une rente annuelle viagère de 3000 écus contre la cession de son douaire hollandais (Arkel, Leerdam, Schoonrewoerd et Hagestein) et des droits d'engagère sur le Luxembourg après sa mort seulement, le gouvernement général du duché passant de suite à Philippe, mais les revenus ainsi que la nomination des fonctionnaires demeurant à Elisabeth sa vie durant. Cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n° 1606, pp. 196-198. - Philippe-le-Bon pourtant ne se montre nullement pressé d'exécuter ce traité, qui de fait restera lettre morte, mais préfère même troquer (par le traité de Lierre du 2 septembre 1427) ses droits nouvellement acquis avec Philippe de Saint-Pol, duc de Brabant, depuis le 17 avril, v. *supra* (49), contre l'héritage intégral du jeune duc, savoir le Brabant, le Limbourg ; (si Elisabeth trépassa avant Saint-Pol, Philippe-le-Bon recouvrera le Luxembourg par ricochet). Cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n° 1608, pp. 198-199. - Ces curieux marchés sont conclus entre trois personnes, dont la plus âgée, Elisabeth, a 37 ans, de sorte qu'il lui faut munir son traité de la clause « aussi longtemps qu'elle n'aura pas de progéniture légitime ».

⁵¹ Robert IV de Virnembourg (v. 1370-1444), fils du comte Henri III et de Jutta de Randerode, époux en premières noces de Jeannette de Blankenheim, en secondes noces d'Agnès de Solms ; cf. W. MOELLER, *Stammtafeln west-deutscher Adelsgeschlechter im Mittelalter*, t. I (Darmstadt 1922), pp. 28-29 et table XIV. (La généalogie de W. IWANSKI, *Geschichte der Grafen von Virneburg von ihren Anfängen bis auf Robert IV.*, Diss. Berlin 1912, fait erreur sur plusieurs points). Les comtes de Virnembourg se font vassaux luxembourgeois depuis 1270 ; cf. W. IWANSKI, *op. cit.*, pp. 52-53. C'est au 3^e Chapitre de l'Ordre que Robert est fait chevalier de la Toison d'Or (30 novembre 1433) ; cf. B. de REIFFENBERG, *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or*, Bruxelles 1830, p. 12. Sa participation au congrès d'Arras est signalée par E. de MONS-TRELET, *Chronique*, éd. L. DOUET-D'ARCQ, 6 vol., Paris 1857-62, t. 5, p. 133.

⁵² L'accord de Malines (28 juin 1435) prévoit déjà la cession des deux douaires (d'Antoine de Bourgogne et de Jean de Bavière) ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n° 1635, pp. 217-218. - L'accord de Bruxelles (1^{er} juillet 1435) y ajoute la cession des droits sur l'avouerie d'Alsace ; cf. A. VERKOOREN, *ibid.*, n°s 1637-1639, pp. 218-220. - Le traité de La Haye (16 avril 1436) justifie la non-exécution des précédents par les conférences d'Arras et les menaces de guerre anglaises. Il stipule en plus la nomination d'un gouverneur (sénéchal) luxembourgeois au gré de Philippe ; ce représentant devra remettre le pays au duc aussitôt après l'exécution du traité. Cf. A. VERKOOREN, *ibid.*, n° 1643, pp. 222-223. - F.v. LOEHER, *op. cit.*, p. 379. - U.v. DIETZE, *Luxemburg zwischen Deutschland und Burgund (1383-1443)*, Diss. Goettingue 1955, pp. 28-30 ; - A. GATHON, *La politique d'annexion des ducs de Bourgogne à l'égard du duché de Luxembourg*, Mém. Lic. Univ. Liège 1938, pp. 60-66.

⁵³ Les Etats luxembourgeois, réunis dans la semaine de Pentecôte 1433, décident d'un commun accord avec Elisabeth de ne point céder à la politique d'annexion de Philippe de Bourgogne ni à d'autres prétendants, de n'ouvrir leurs châteaux et villes à personne et de rester fidèles à l'empereur. Elisabeth promet de ne conclure aucun traité avec Philippe sans l'assentiment des Etats. Cf. *Archives de l'Etat à Dresde*, loc. 4357, II A, f° 8 et loc. 9648(bis). - F. RICHTER, *op. cit.*, p. 10. Le parti impérial (ou « bohémien ») des Rodemack et de la Marck a eu nettement le dessus, v. *infra* (56), (137).

⁵⁴ La nomination de Robert de Virnembourg en 1436 doit se situer entre le traité de La Haye (16 avril), v. *supra* (52), et le mandat de l'empereur Sigismond à Jean de Rodemack et Everard de la Marck (1er août), v. *infra* (138), probablement peu avant ou même pendant le séjour de Jeanne-Claude à Arlon auprès d'Elisabeth.

⁵⁵ Sigismond a vu clair dès Bulgnéville (2 juillet 1431); témoins ses lettres à la cité de Metz du 17 juillet : « *Comment les gens, que ont estez d'arrien en la bataille contre le duc de Bair, s'asforcent maintenant de soubquerir, en aucunes choses, icelluy nostre dict duchié; et ce font-ilz par aventure, pour ce qu'ilz cognoissent que nous sommes aulcument loing d'illec* » (J. FRANÇOIS et N. TABOUILLOT : *Histoire de Metz par des religieux bénédictins*, t. V, Metz 1787, *preuves*, p. 231). Témoins encore ses efforts de déterminer les Etats de Luxembourg à leur résolution antibourguignonne de 1433, v. *supra* (53), l'alliance Bar-Lorraine-Luxembourg-Metz du 20 août 1433 (DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXIII) qui répond à celle de Bourgogne-Juliers du 13 novembre 1431 (Th. LACOMBLET, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, IV, Düsseldorf 1857, n° 204); enfin les instructions impériales pour l'ambassade de Hartung de Clux à Luxembourg en décembre 1436, v. *infra* (138). Mais jamais Sigismond n'arrivera à payer les 120.000 florins promis en dot par Wenceslas. Bien pire, comme Elisabeth il n'a contribué qu'à endetter le pays irrémédiablement. Cf. F. RICHTER, *op. cit.*, pp. 10-12.

⁵⁶ Jean III de Rodemack (né vers 1390, mort de la peste le 1er octobre 1439), fils de Jean II et de Mahaut de Grancey, d'une famille ayant donné plusieurs sénéchaux au duché de Luxembourg, est héritier de par son père des seigneuries de Rodemack, Richemont, Hesperange, Chassepierre, Fontoy et gagiste de la prévôté de Montmédy, de par sa mère seigneur d'Ancerville et d'Eclaron, de par son épouse Irmengarde de Boulay seigneur de Cronembourg, Neuerbourg, Esch-sur-Sûre ($\frac{1}{2}$), Reuland ($\frac{1}{2}$), Useldange, Trittenheim et Boulay, de sa propre créance gagiste de la moitié de Virton et de St-Mard. Cf. Dr. GROTKASS, *Zur Geschichte der Herren von Rodemachern* dans *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. XXI-2, 1909, pp. 105-131. - J.-P. OBRY, *Rodemack et ses seigneurs jusqu'en 1659*, Metz 1948 (*Région de Thionville - Etudes historiques*, fasc. 5), pp. 25-33. Paris 1968 (*Coll. Que sais-je ?*, n° 211), p. 46.

⁵⁷ L'arrivée de René de Bar à l'ost royal au sacre de Reims, avec Robert de Sarrebruck-Commercy et Jean de Rodemack, afin de participer à la chevauchée vers Paris, se trouve relatée par la *Chronique* du HERAUT BERRY, éd. J. QUICHERAT, *op. cit.*, IV, p. 47. Cf. A. BOSSUAT, *Jeanne d'Arc*,

⁵⁸ Le duc René Ier, malgré ses contingents barrois, lorrains, luxem-

bourgeois, messins, toulois, palatins, badois et français (22.000 hommes), s'y fait battre complètement par les 6.000 hommes du comte de Vaudémont, efficacement secouru par le maréchal de Bourgogne, Antoine de Toulangeon (2 juillet 1431). V. le récit d'Enguerrand de MONSTRELET, *loc. cit.*, t. 4, pp. 460-465. - Cf. M. FRANÇOIS, *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont*, Nancy 1935, pp. 202-207. - G. POULL, *La bataille de Bulgnéville, ses prisonniers et ses morts*, dans *Les Cahiers d'histoire, de biographie et de généalogie*, fasc. I (Rupt-sur-Moselle 1965), pp. 10-15.

⁵⁹ La captivité de Jean de Rodemack à Dijon a été assez brève grâce à l'astuce de ses parents bourguignons, les sires de Beauvoir, de Châteauvillain et de Neufchâtel, qui lui trouvent très rapidement, le 28 juillet déjà, pour l'énorme rançon que lui impose Antoine de Toulangeon (18.000 florins), l'« arrière-plège » le plus inattendu, le vainqueur Antoine de Vaudémont (!) en personne, ce qui permet de libérer Jean l'année même. Cf. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 495, n° 65, p. 15. - *Archives nationales*, X1A 79, f° 180. - Son fils aîné par contre endurera une bien longue captivité jusqu'en 1437, Philippe-le-Bon prenant soin de ne pas lâcher à la fois les deux précieux otages. Quelques auteurs confondent le père et le fils homonymes, p. ex. A. LECOY DE LA MARCHE, *Le roi René*, Paris 1875, t. I, p. 100 et J.-P. OBRY, *op. cit.*, p. 33. Cf. A. BOSSUAT, *Les prisonniers de guerre au XVe siècle : La rançon de Jean seigneur de Rodemack* dans *Annales de l'Est* 2 (1951), pp. 151-152.

⁶⁰ Jean de Rodemack ne se bornera pas à défendre énergiquement ses terres barroises et champenoises contre son « arrière-plège », le comte de Vaudémont, à vrai dire son pire ennemi (v. *infra* (79-81), mais prendra part aux campagnes de René, p. ex. contre Commercy (en 1434) et saura enlever au parti bourguignon les places les mieux fortifiées (v. *infra* (138) et (190). Ses ressources militaires semblent considérables : A Bulgnéville Jean de Rodemack amène à lui seul 300 combattants ; cf. G. POULL, *op. cit.*, p. 23. - Au moment de l'apparition de Jeanne-Claude il paraît ménager ses forces, son fils Jean étant toujours détenu à Dijon.

⁶¹ V. *supra* (57). Ce seigneur aux relations fort étendues, même « cousin » du roi Charles VII par le second mariage de son arrière-grand-père Eudes V de Grancey avec Béatrice de Bourbon, veuve du roi Jean l'Aveugle de Bohême et mère du duc Wenceslas de Luxembourg (v. J.-P. OBRY, *op. cit.*, p. 25 et A. BOSSUAT, *op. cit.*, p. 153), est authentiquement bilingue : Habitant le « quartier allemand » du Luxembourg, mais né d'une mère champenoise (v. *supra* (56), il appartient aux deux milieux culturels ; sa correspondance avec l'Empire, Trèves, Luxembourg, Metz, Bar, Nancy et Vaudémont en témoigne (v. *Bibl. nat., Coll. lorr.* ; *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle* ; *Archives munic. de Metz* ; *Archives de l'Etat à Luxembourg*).

⁶² V. *infra* (80) et (81).

⁶³ L'archevêque Othon de Ziegenhain (1418-1430) est mort le 13 février 1430 ; cf. l'épithaphe dans J.-Chr. LAGER, *Aus dem Leben des Trierer Erzbischofs Otto von Ziegenhain*, dans *Pastor bonus* 2 (1890), p. 35. Le premier scrutin du chapitre de Trèves a lieu déjà le 27 février. Cf. Chr. BROWER et J. MASEN, *Antiquitatum et Annalium Trevirensium libri XXV*, II, (Liège 1670), p. 273. - J.N.ab HONTHEIM, *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica*, II (Vienne-Wurtzbourg 1750), p. 375.

⁶⁴ Au premier scrutin du 27 février Ulric n'obtient que 2 voix, les 12 autres reviennent à Jacques de Sierck (*Gesta Trevirorum*, II, p. 318), qui devant le puissant parti nobiliaire des Manderscheid, appuyé par Robert de Virnembourg en particulier, finira par résigner, malgré la protection de son oncle, l'évêque Conrad de Metz (A. CALMET, *op. cit.*, II, p. 732). Mais comme le chapitre s'est montré récalcitrant quant aux réformes entamées par l'archevêque Othon, le pape Martin V se réserve à titre exceptionnel le droit de nommer son successeur, qui sera Raban de Helmstädt, évêque de Spire ; v. *infra* (65). Cette mésestime des droits chapitraux ainsi que la prudente résignation de Jacques de Sierck font procéder les chanoines à un second scrutin : Ulric y sera élu à l'unanimité des voix le 10 juillet 1430 (Chr. BROWER et J. MASEN, *op. cit.*, II, p. 273). Cette lutte est narrée par J.-Chr. LAGER, *Raban von Helmstadt und Ulrich von Manderscheid - ihr Kampf um das Erzbistum Trier* dans *Historisches Jahrbuch* 1894, pp. 721-733.

⁶⁵ Raban de Helmstädt, évêque de Spire (1396-1438), déjà fort âgé, se trouve nommé archevêque de Trèves par la bulle de Martin V du 22 mai 1430 (F.X. REMLING, *Urkundenbuch zur Geschichte der Bischöfe von Speier*, II, Mayence 1853, p. 146), peut-être avec l'appui de Louis, électeur palatin (*Gesta Trev.* II, p. 319). Ulric et le chapitre sont excommuniés dès le 15 septembre 1430, tout l'archevêché est mis à l'interdit (J.N.ab HONTHEIM, *op. cit.*, II, pp. 377 ss.). Pourtant les électeurs de Cologne et de Mayence ainsi que Philippe de Bourgogne prennent ouvertement le parti d'Ulric, tout comme la grande majorité de la noblesse tréviroise. Tout l'électorat est aux mains de Manderscheid sauf Trèves, qui, brusquée dans sa pacifique neutralité par les violences d'Ulric, se décide pour Raban. Cf. J.-Chr. LAGER, *op. cit.*, pp. 734-741.

⁶⁶ La lutte de l'élu Ulric contre la métropole, surtout en 1433, l'année du siège infructueux, est analysée d'après les comptes de la ville par R. LAUFNER, *Die Manderscheidsche Fehde, eine Wende in der Geschichte Triers* dans *Trierisches Jahrbuch* 1953, pp. 48-60 ; le point de vue du clan de Manderscheid est présenté par P. NEU, *Geschichte und Struktur der Eifelterritorien des Hauses Manderscheid*, Thèse Univ. de Bonn 1972 (*Rheinisches Archiv* 80), pp. 44-49. Pour les démêlés avec le Concile de Bâle v. E. MEUTHEN, *Das Trierer Schisma auf dem Basler Konzil*, Münster 1964 (*Buchreihe der Cusanus-Gesellschaft*, t. I).

⁶⁷ La ville de Trèves réussit à maintenir ses positions grâce à la défense énergique organisée par Arnould le Jeune de Sierck (le frère de Jacques), capitaine de ses troupes (*Gesta Trev.* II, p. 322-323). Arnould le Vieux, voyant Ulric peu soucieux voire incapable de tenir ses engagements à l'égard de son fils (promesses faites lors de sa résignation), préfère traiter désormais avec Raban (alliance du 31 mars 1436 : v. J. FLORANGE, *Histoire des seigneurs et comtes de Sierck en Lorraine*, Paris 1895, p. 85). - Jacques, sur ces entrefaites, ne se mêle plus directement à la lutte, mais reste à Rome comme familier du nouveau pape Eugène IV, qui le chargera de missions diplomatiques auprès de Sigismond ; v. A. GOTTSCHALK, *Kaiser Sigmund als Vermittler zwischen Papst und Konzil 1431-1434*, Diss. Erlangen, Leipzig 1911, pp. 32-33. Puis Jacques s'engage au service de René de Bar-Lorraine, dont il sera le premier chancelier en Sicile (René est l'héritier de la reine Jeanne II de Naples, morte le 2 février 1435). Diplomate tenace, il arrive à libérer le duc prisonnier à Dijon

(pourparlers d'octobre 1435 à janvier 1437), cf. A. LECOY DE LA MARCHE, *op. cit.*, t. I, pp. 116-122. Son activité débordante en Bourgogne pendant ces mois se révèle providentielle également pour ses cousins de Rodemack ; v. *infra* (82). - A. DIDERRICH, *op. cit.*, p. 117 a cru voir en lui l'instigateur de l'enquête inquisitoriale contre Jeanne-Claude à Cologne, à titre de revanche contre Ulric, mais l'itinéraire de Jacques de Sierck ne se prête guère à cette hypothèse.

⁶⁸ Dès le 3 février 1432 le duc de Bourgogne est intervenu à Bâle en faveur d'Ulric ; cf. J.N.ab HONTHEIM, *op. cit.*, II, pp. 377-378. L'apparition d'Ulric à Bâle, le 12 mars 1434 a l'air d'une parade militaire ; cf. E. MEUTHEN, *op. cit.*, pp. 193-195 et *infra* (84). Il montre même l'insolence d'accuser le 10 mai la ville de Trèves de haute trahison, pour avoir comploté avec Philippe de Bourgogne contre l'Empire (!) ; cf. R. LAUFNER, *op. cit.*, p. 57.

⁶⁹ De bonne heure Jean de Rodemack, cousin d'Ulric de Manderscheid (P. NEU, *op. cit.*, pp. 36-48) comme de Jacques de Sierck (J. FLORANGE, *op. cit.*, p. 215) a voulu assurer à la ville de Trèves l'arrangement à l'amiable par un vain arbitrage : *Bibl. munic. de Trèves, mscr.* 1814-997, éd. Trier. *Chronik* 1824, pp. 31ss. D'accord avec l'empereur il s'éclipse, attendant le rapprochement de Sigismond et de Raban à mesure que le défi conciliaire d'Ulric à Bâle et son alliance bourguignonne se font intolérables. Raban se verra investi dès le 21 mai 1434 (J.-Chr. LAGER, *op. cit.*, p. 754) ; en 1436 l'ambassadeur impérial priera Raban de l'accompagner à Luxembourg ; cf. *infra* (143).

⁷⁰ Le DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI l'y fait demeurer « *grant pièce* » et « *tousjours de costé Madame de Lucembourg* » avant l'expédition rhénane, sans se prononcer sur la longueur du séjour après. Si la pointe vers Cologne a pu prendre trois semaines, l'épisode arlonais aura duré en tout trois mois, soit de début juillet à la mi-octobre au moins. Cf. *infra* (126).

⁷¹ Jeanne-Claude, dans ses récits, doit mentionner Compiègne, Beaulieu, Beurevoir et Jean de Luxembourg-Ligny.

⁷² Il doit s'agir du fils cadet de Virnembourg, homonyme de son père, chargé de missions spéciales par Elisabeth encore en 1438 ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n° 1647. Robert V le Jeune est tué au siège de Chauvency en août 1439 (E. de MONSTRELET, *Chroniques*, t. V, p. 224 avec la fausse date de 1436, à corriger par le DOYEN de SAINT-THIEBAUT et Jean de STAVELOT) alors que son frère Philippe Ier survivra tout au plus une année à son père : Le 3 octobre 1445 les deux fils de Philippe, Robert VI et Guillaume se partagent l'héritage ; cf. *Archives Générales de Coblenz*, sect. 34, n° 513. - D'après A. CALMET, *Hist. Lorr.*, 2e éd., t. V (1755), liv. XXX, art. XXVI, p. 189, J. CHOUX dans sa biographie de *Robert des Armoises, sire de Jichémont (Annales de l'Est 1963)*, p. 121 a pu identifier Warnembourg avec Virnembourg ; P. de SERMOISE, *Les missions secrètes de Jehanne la Pucelle*, Paris 1970, pp. 216-217 et Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 156-157 l'ont suivi dans cette opinion, tandis que la plupart des auteurs, même des plus récents, p. ex. R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc : paysanne ou princesse* (dans *Historia*, n° 303, fév. 1972), p. 128 et H. NETTE, *Jeanne d'Arc*, Hambourg 1977, pp. 108-109, s'en tiennent toujours à y voir Ulric de Wurtemberg. Par le registre aux sauf-conduits de Cologne la question paraît résolue ; cf. *infra* (101-103).

⁷³ Le témoignage d'Olivier de LA MARCHE (v. 1425-1502) n'est pas

strictement contemporain mais garde toute sa valeur, compte tenu de la position de confiance de l'auteur à la cour bourguignonne, pourtant hostile à la Pucelle durant ses campagnes : Il s'agit de l'*Armorial* d'Olivier, conservé à la *Bibl. Nat., Nouv. acq. fr.* 4381. Le mscr. paraît directement copié sur le texte original (écriture début XVI^e), comme le permettent de supposer deux mentions de l'auteur à la première personne au f° 26v. Le copiste situe la rédaction de l'ouvrage en 1474 *au siège de Nus* (Neuss sur le Rhin), cf. f° 26r. Cet armorial officiel place la *Pucelle de France* parmi les maisons comtales ; v. f° 203r. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. le comte Pierre de SERMOISE ; qu'il trouve ici l'expression de nos vifs remerciements. - Sur le chroniqueur v. l'édition des *Mémoires* (1435-88), 4 t., par H. BEAUNE et J. d'ARBAUMONT, Paris 1883-88 (SHF) et les études de H. STEIN, *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon*, Bruxelles-Paris 1888 ainsi que *Nouveaux documents sur O.d.l.M. et sa famille*, Bruxelles 1922.

⁷⁴ Enguerrand de MONSTRELET (1390-1453), ayant pris part à l'entrevue de Philippe-le-Bon avec la Pucelle à Margny chez Lionel de Wandomme, se fait très discret dans sa *Chronique* ; v. *loc. cit.*, t. 4, p. 388 : « *Laquelle (Pucelle) ycelui duc alla veoir ou logis, où elle estoit, et parla à elle aucunes paroles, dont je ne suis mie bien recors, jà soit chose que jey estoie présent* » (c.-à-d. bien que présent). Amnésie qui donne droit aux mêmes réflexions que certaines allégories de l'inquisiteur Jean Bréhal en 1456. Cf. P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 132. - Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 86.

⁷⁵ Georges CHASTELLAIN (1404-1475), *Recollection des merveilles de nostre temps* (poème), éd. J. QUICHERAT, *op. cit.*, IV, p. 477 :

« *Arse à Rouen en cendres,
Au grand dur des François,
Donnant depuis entendre
Son revivre autrefois* » (c.-à-d. une autre fois).

L'allusion à l'apparition de Jeanne-Claude en pays messin paraît manifeste ; ces vers semblent presque de la même teneur que la remarque analogue de la chronique du DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. XLVIII : « *Là fut-elle eschafaudée et arse en ung feu ; ce volt en dire ; mais depuis fut trouvé le contraire* ». - Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 162-163 en rapproche un passage semblable de Symphorien CHAMPIER, *La nef des dames vertueuses*, Lyon 1503, éd. J. QUICHERAT, *op. cit.*, IV, p. 344.

⁷⁶ Le pèlerinage à Notre-Dame de Liesse pourrait n'être qu'un prétexte pour dissimuler des rencontres irrévélables aux curieux de Metz. Une inconnue en tout cas ne saurait prétendre à une telle hospitalité paritaire, sans être introduite par des confidents bien accrédités parmi l'entourage burgondophile d'Elisabeth.

⁷⁷ V. *supra* (65).

⁷⁸ V. *supra* (57). La campagne (21 juillet - 8 septembre 1429), bien que marquée par quelques faits d'armes du duc René et de Barbazan (prises de Chantilly, Pont-Saint-Maxence et Choisy), s'est terminée pour les Barrois par l'assaut manqué de Paris. Cf. HERAUT BERRY, éd. J. QUICHERAT, *op. cit.*, IV, pp. 47-342. - *Chronique de la Pucelle*, *ibid.*, p. 59 : « *En ce temps... vint ledit Charles avec le duc d'Alençon, messire Charles de Bourbon, la Pucelle...* »

le duc de Bar, accompagnés de trente à quarante mille hommes, tant Francois... comme Barrois, et mistrent le siège devant Paris ». - P. de CAGNY, *ibid.*, IV, p. 27 fait participer René de Bar jusqu'à la toute dernière attaque du 8 septembre, où la Pucelle est blessée. - Cf. A. LECOY DE LA MARCHE, *op. cit.*, I, pp. 72-76. - A. DIGOT, *Histoire de Lorraine*, II (Nancy 1880), pp. 342-343.

⁷⁹ Une correspondance très serrée en témoigne ; v. les lettres échangées entre Jean de Rodemack et le comte Antoine : *Bibl. nat., Coll. lorr.* 212, n°s 131-146, surtout la missive du comte du 10 juin 1436 (n° 133) et la réponse de Rodemack du 30 juillet (n° 134), cette dernière datée de Boulay. Cf. A. BOS-SUAT, *op. cit.*, pp. 150-151.

⁸⁰ L'occupation de Narcey (arr. Wassy, Hte-Marne) par le capitaine Englebert de Dalle avant le 3 juillet 1433 (cf. lettre de Jean de Rodemack à Antoine de Vaudémont : *Bibl. nat., Coll. lorr.* 212, n° 20) fera l'objet de véhémentes et vaines protestations de Vaudémont, s'étalant sur des années ; v. les lettres précitées sous (79). Sur Englebert de Dalle, seigneur de Balay-en-Réthelois, v. L. BOSSU, *La famille de Dalle*, Paris 1907 (*Maisons ardennaises éteintes ou disparues* II), pp. 9-15, étude qui ne connaît pas cet épisode.

⁸¹ Ancerville-en-Barrois (arr. Bar-le-Duc, Meuse) et Eclaron-en-Champagne (arr. Wassy, Hte Marne) souffriront bien des « *Picquars* » aux ordres du comte (*Bibl. nat., Coll. lorr.*, 212, n° 139), mais les châteaux ne se rendront point, grâce au châtelain de confiance Lucot Coulon, compagnon d'armes de Rodemack à Bulgnéville. Cf. H. de BAILLON, *Notes sur l'histoire d'Eclaron - Les sires de Rodemack dans Cahiers lorrains* 3 (1946), pp. 12-14.

⁸² *Archives de l'Etat à Luxembourg*, A.X, 4, charte du 1er juin 1432. - J. BERTHOLET, *op. cit.*, t. VIII, p. 8. - Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, pp. 66-67, n° 296. - Outre la défense des terres barroises et champenoises il lui faudra considérer les pertes subies à Bulgnéville par son vasselage lorrain, réunir sa propre rançon et celle de son fils aîné, toujours prisonnier en Bourgogne. Pour celle-ci (10.000 écus) son cousin Jacques de Sierck se portera heureusement garant le 7 février 1437 (*Bibl. nat., Coll. lorr.* 238, n° 26). Cf. J. FLO-RANGE, *op. cit.*, p. 109. - A. BOSSUAT, *op. cit.*, pp. 151-152.

⁸³ V. les listes obédiencielles tirées d'un mscr. de la *Bibl. Apostolique Vaticane*, *Ottob. lat.* 2745 et publiées par E. MEUTHEN, *Obödienz-und Ab-solutionslisten aus dem Trierer Bistumsstreit (1430-1435)* dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 40 (1960), pp. 43-64 : La noblesse surtout embrasse le parti des Manderscheid, elle paraît bien flanquée pourtant de grandes abbayes (Prum, Mettlach, Springiersbach et Tholey) et de collégiales importantes (Munstermaifeld, Pfalz, Saint-Castor et Saint-Florin de Coblenze). L'adhésion presque générale des villes du Rhin à Ulric, d'une importance capitale, ressort moins bien de cette source ; v. *infra* (89).

⁸⁴ Ulric entre à Bâle le 12 mars 1434 en compagnie de 46 seigneurs et de 300 archers à cheval, tous vêtus de rouge ; v. *Concilium Basiliense, Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel*, éd. *Histor. u. antiquar. Gesellschaft v. Basel*, 8 vol., Bâle 1896-1936, t. V, p. 397. - Le port d'armes étant interdit, il se présente devant l'assemblée flanqué de jeunes familiers armés de bâtons ; v. *Monumenta Conciliorum generalium seculi decimi quinti. Concilium*

Basiliense, Scriptorum vol. 4, Vienne-Bâle 1857-1935, t. II, p. 623 : « *Associatus continue per comitem N. (probablement Virnembourg, qui avait demandé sauf-conduit spécial) et quosdam milites, familiam habente illo iuvenilis roboris, pagne aptam, promottam gladiis, sed in manibus baculos portantes* » !

⁸⁵ Dès son apparition à Bâle Ulric conteste la compétence du Concile et refuse de s'y soumettre sous prétexte de s'adresser à l'archevêque et l'université de Cologne (*Monumenta Conciliorum, loc. cit.*, II, p. 627 : « *Se nunquam fugisse iustitiam, sed acceptabat, si ex tunc causa committeretur archiepiscopo Coloniensi cum consilio illius universitatis* »). Il finit par déposer son désaveu au Concile par acte notarié (*Concilium Basiliense, loc. cit.*, III, pp. 68-70) et quitte Bâle le 14 avril sans attendre sa sentence (*Trier. Chronik IX*, p. 103). Manifestement il évite tout compromis ; quiconque se déclare pour Raban se voit refusé comme partial aux yeux d'Ulric. Cf. E. MEUTHEN, *Das Trierer Schisma auf dem Basler Konzil*, Munster 1964 (*Buchreihe der Cusanus-Gesellschaft*, t. I), pp. 192-220.

⁸⁶ En secret Sigismond a investi Raban des régales, sans en être sollicité par le Concile, le 1er février 1434 déjà, à condition de préserver le Luxembourg du danger bourguignon ; v. W. ALTMANN, *op. cit.*, n° 10016.

⁸⁷ Après la sentence conciliaire (15 mai) l'empereur y acquiesce officiellement une seconde fois, le 20 mai ; v. W. ALTMANN, *ibid.*, n° 10046. Le verdict lui permet de se donner le beau rôle. En réalité Ulric s'est définitivement flétri en étalant l'appui bourguignon. Cf. la lettre de Philippe-le-Bon au Concile du 3 septembre 1432, plaçant la cause de Manderscheid, « le pasteur que réclame le peuple » : *Bibl. nat., Ms. lat.* 1575, f^{os} 170-171. - J. TOUSSAINT, *Les relations diplomatiques de Philippe-le-Bon avec le Concile de Bâle (1431-1449)*, Louvain 1942 (*Univ. de Louvain : Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 3e sér. 9e fasc.), pp. 18-19.

⁸⁸ Ulric et ses alliés sont bannis le 7 août 1434. Cf. W. ALTMANN, *op. cit.*, n° 10725. - R. LAUFNER, *op. cit.*, p. 57. - E. MEUTHEN, *op. cit.*, p. 221. - Le clan Virnembourg et ses adhérents nieront simplement le fait pendant des années ; v. *infra* (132).

⁸⁹ C'est même le renforcement des alliances qui se refait : Le nouveau pacte avec le sire Conon de Pirmont et ses fils, le 23 janvier 1435, fait défiler comme témoins les alliés de la première heure, en tête Etienne, comte palatin du Rhin, les comtes de Sponheim et de Veldenz ; v. E. MEUTHEN, *op. cit.*, p. 225. - Le 14 février 1435 c'est le tour des villes de Coblenz et de Boppard de confirmer leur fidélité à Ulric (*Archives munic. de Francfort, Reichssachen I/3278*, n° 37), alliance qui démontre à Raban que sur le Moyen-Rhin les positions de l'adversaire demeurent inexpugnables. Enfin les listes obédiencielles soumises au Concile en automne 1435 accusent toujours une très forte majorité pour Ulric parmi la noblesse de l'Electorat ; *supra* (83).

⁹⁰ Trêve conclue le 21 mars 1435 : *Archives Générales de l'Etat à Coblenz*, 1A, n° 7123. C'est bien le désaveu flagrant de la promesse donnée aux Etats luxembourgeois, sensibilisés par Rodemack, vers la Pentecôte 1433 (v. *sup.* (53) et de l'alliance avec Raban contre Ulric, conclue le 31 juillet suivant : *Archives Gén. de l'Etat à Coblenz*, 1A, n° 7103. - Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, p. 70, n° 319 a confondu les deux compétiteurs ; v. A. HEIT, *Eine*

Urkunde zur Geschichte der Benediktinerabtei St. Maximin bei Trier im Spätmittelalter dans *Verführung zur Geschichte* (Mél. édités pour le 500^e anniversaire de l'ouverture d'une université à Trèves) Trèves 1973, pp. 145-147. - U. v. DIETZE, *op. cit.*, p. 28. - Elisabeth, en proie à tour de rôle aux créanciers les plus aigris, Rodemack et Virnembourg, se laisse aller à la dérive.

⁹¹ Pour s'acheter l'appui de Philippe, cf. *supra* (87), Ulric n'a pas hésité de lui engager les seigneuries rhénanes d'Alken et de Welmich. Cf. E. MEUTHEN, *op. cit.*, pp. 96 ; 220. - J. TOUSSAINT, *op. cit.*, pp. 18-19.

⁹² Philippe traite Raban avec tous les égards dès l'échec d'Ulric au Concile à la Pentecôte 1434, lui notifiant même amicalement les trêves conclues aux conférences d'Arras, le 14 octobre 1435. Cf. E. MEUTHEN, *op. cit.*, p. 226.

⁹³ Déclaration de guerre à Philippe de Bourgogne rédigée à la diète d'Ulm en juin 1434 ; v. le texte dans F. v. LOEHER, *Kaiser Sigmund und Herzog Philipp von Burgund* dans *Münchner Histor. Jahrbuch* 1866, pp. 363-365, d'après Edm. de DYNTER, *op. cit.*, c. 244, pp. 207-208. - L'alliance avec Charles VII, v. dans W. ALTMANN, *op. cit.*, n° 10512. - Cf. les mandats impériaux du 8 au 10 décembre 1434 aux princes et villes d'Empire de défier le duc de Bourgogne ; v. Edm. de DYNTER, *op. cit.*, c. 246, pp. 511-513. - W. ALTMANN, *op. cit.*, n°s 10987-10990. - C'est le renversement des alliances produit par le traité d'Arras, qui fera sombrer ce projet en silence.

⁹⁴ Les pourparlers de juillet 1435 n'aboutissent point, les projets étant rejetés alternativement par Ulric et Raban : *Bibl. Apostolique Vaticane, Ottob. lat.* 2745, f° 176 ss. ; cf. MEUTHEN, *op. cit.*, pp. 48 ss ; 231 ss. Les conférences d'octobre se terminent enfin par la désignation d'arbitres (7 décembre 1435) ; l'arbitrage du 7 février 1436, encore favorable à Raban, est ratifié par Eugène IV le 7 mars 1436 : *Archives Gén. de l'Etat à Coblenz*, 1A, n° 7143. Ulric et Virnembourg ne font pas mine de l'accepter, v. *infra* (95).

⁹⁵ Ulric se verrait dédommagé par une partie des tonlieux du Rhin et la seigneurie de Stolzenfels (*Archives Gén. de l'Etat à Coblenz*, 1A, n° 7147) mais préfère continuer les hostilités, cela malgré les garanties du pape (bulle du 16 septembre 1436 : F.-X. REMLING, *op. cit.*, II, pp. 190-193). Bien que réconcilié avec la ville de Trèves dès le 1^{er} mai (*Gesta Treverorum*, loc. cit. II, p. 324), il ne se lasse pas de guerroyer, sous prétexte que Raban n'observe pas le traité conclu. Ulric s'intitule toujours « par la grâce de Dieu élu de Trèves » (*Archives munic. de Francfort, Reichssachen* I/3278, n° 67c : lettre du 21 juin 1436), alors que les Virnembourg s'apprêtent à saccager les alentours de Coblenz, où Raban naguère a failli se faire tuer. Cf. J. Chr. LAGER, *op. cit.*, pp. 762-763. - R. LAUFNER, *op. cit.*, p. 58. - E. MEUTHEN, *op. cit.*, p. 253. - Ce n'est que le 18 juillet 1437 que Raban arrivera à neutraliser le comte Robert (A. GOERZ, *Regesten der Erzbischöfe zu Trier*, Trèves 1861, p. 167), Thierry de Manderscheid le suivra l'année suivante, le 5 janvier (*Archives Générales de l'Etat à Coblenz*, 709, n° 722) et Ulric mourra vaincu le 18 octobre 1438. Cf. P. NEU, *op. cit.*, pp. 48-49.

⁹⁶ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, loc. cit., c. LXXII : « et l'aymoit ledit comte très fort, et tant que quand elle en vult venir, il ly fist faire une très belle curesse, pour elle armer ». A. DIDERRICH, *op. cit.*, p. 113 en conclut

qu'il se fait son « chevalier servant » ; le calcul politique paraît primer néanmoins, car après l'échec à Cologne le champion n'insistera plus.

⁹⁷ V. *supra* (57), (78).

⁹⁸ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « *jusques à tant que le fils le comte de Warnenbourg l'enmoïnnait à Coullongne de costé son père...* », ce qui est avéré par le registre aux sauf-conduits de la ville de Cologne, cf. *infra* (101).

⁹⁹ Impossible de déterminer, si Jeanne-Claude et le damoiseau de Virnembourg font le trajet à cheval ou en bateau ; ils peuvent en effet fort bien se servir d'une des barquettes duciales, amarrées soit à Thionville, soit à Grevenmacher, dont Elisabeth aime souvent profiter. Les frères d'Ulric de Manderscheid contrôlent toujours la Basse-Moselle, de sorte que la voie fluviale, même en face de Trèves, se révèle la plus sûre. (Du blocus de la Moselle, en vue d'empêcher le ravitaillement de Trèves, René de Bar-Lorraine s'est plaint à Ulric dès 1433 ; cf. la déclaration d'Ulric du 14 août 1433 dans A. GOERZ, *Regesten der Erzbischöfe zur Trier*, Trèves 1861, p. 162). Rodemack d'autre part ne songe nullement à intercepter le convoi de Jeanne-Claude, qui sans s'en douter sert à merveille ses intérêts.

¹⁰⁰ A. CALMET, *op. cit.*, t. V (1755), liv. XXX, art. XXIII-XXVIII, croyant le conflit trévirois réglé depuis 1434, situe l'apparition de Jeanne-Claude à Cologne en 1433. Comme cette hypothèse ne peut être retenue (cf. R. LAUFNER, E. MEUTHEN et P. NEU, *op. cit.*), le récit de NIDER n'apparaît plus du tout anachronistique par l'imputation d'une affaire terminée depuis des années. Il y a concordance remarquable des dates relevées ; v. *infra* (107).

¹⁰¹ *Archives munic. de Cologne, Geleitsregister* (Registre aux sauf-conduits) 6, f° 155r : Le 13 juillet 3 coches du comte de Virnembourg (« *dryn gezauwen myns heren van Virnenberg* ») sont autorisés à entrer en ville. Le titre « *myn here* » (monseigneur) désigne le comte régnant.

¹⁰² *Archives munic. de Cologne, ibid.*, f° 156r : Le 27 juillet sauf-conduit pour sire Ulric de Manderscheid (« *domino Udelrico de Manderscheyt* »).

¹⁰³ *Archives munic. de Cologne, ibid.*, f° 156v : « *Puelle de Francia ad men(sem) cum resig(natione) trium dierum* ».

¹⁰⁴ LE DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI raconte la scène des cadeaux très à propos pour enchaîner de suite : « *et ladite Pucelle saillit sur ledit cheval très habilement* », ce qui présuppose qu'elle met tout de suite cet équipement. A Cologne encore elle portera ce costume. Cf. *infra* (109), (113).

¹⁰⁵ Henri Kalteisen (Kaltysen, Kaltysen, Calijsen) OP, né vers 1390 à Coblenz, mort le 2 octobre 1465 *ibid.* En 1424 il est promu maître en théologie à Cologne ; nommé inquisiteur pour Mayence, Cambrai et Louvain, où il professe la théologie, il devient l'ambassadeur de l'archevêque de Mayence à Bâle, où il s'occupe de l'hérésie hussite. Rallié à la cause d'Eugène IV à partir de 1437 il se trouve chargé de missions papales à Mayence jusqu'en 1441. Maître de palais du Saint-Siège (dès le 1er mai 1440) il passe les années suivantes à Rome, en France (1447) et en Rhénanie (1448). Créé archevêque de Drontheim en 1452, il se voit forcé de quitter son diocèse en 1455 ; les années suivantes il

prêche la croisade contre les Turcs. Ayant résigné son archevêché il est créé archevêque titulaire de Césarée et finit ses jours retiré au cloître dominicain de sa ville natale. - Ses principales œuvres sont *De libera verbi praedicatione* (contre les Hussites, 1433) et *Consilium de potestate papae et concilii generalis* (contre les avis des universités de Cologne et d'Erfurt, 1440-1441). Cf. J.-D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, 31 vol., Florence-Venise 1757-1798 (Réimpr. Paris 1899 ss), t. 29, pp. 971-1104 et *Deutsche Reichstagsakten, Alt. Reihe XV/1*, pp. 437-450 ; 462-467. - QUETIF et ECHARD, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, Paris 1719, I, pp. 792-794. - Une biographie sommaire est insérée dans H. KEUSSEN, *Die Matrikel der Universität Köln*, t. I (Bonn 1928), p. 262. La thèse de L. SCHOELLER, *Heinrich Kalteisen* (Bonn 1960) est restée manuscrite.

¹⁰⁶ Jean Nider (Nieder, Nyder, Niderus) OP, né vers 1380 à Isny (Souabe), mort le 13 août 1438 à Nuremberg. Profès à Colmar, il termine ses études à Cologne et à Vienne (docteur en théologie en 1425). Prieur à Nuremberg 1425-29, puis à Bâle, vicaire général de la province de Haute-Allemagne et délégué au concile de Bâle 1429-36, enfin doyen de la faculté de théologie à Vienne en 1436, il est en même temps légat du concile en Bohême et assiste en 1434 à la diète de Ratisbonne. - Ses nombreux écrits traitent des sujets de morale et de réforme monastique : *Praeceptorium divinae legis*, éd. Bâle 1464. - *Tractatus de mercatura seu mercatore*, éd. Cologne 1595. - *De reformatione religiosorum*, éd. Anvers 1611. - L'ouvrage le plus connu reste le *Formicarius*, éd. Cologne, v. 1480, écrit spécialement pour diriger ses confrères dans la recherche de l'hérésie. Cf. le fac-similé d'après l'exemplaire de la *Bibl. munic. de Trèves*, éd. Graz 1971. - QUETIF et ECHARD, *loc. cit.*, pp. 828-830. - Le surnom d'« inquisiteur des sorcières » lui est donné par l'abbé TRITHEME (« muliercularum quas maleficas vulgus appellat acerrimus investigator »), cité par J. QUICHERAT, *op. cit.*, IV, p. 502. - V. l'évocation de H. BIEDERMANN (introd. de l'éd. fac-similé).

¹⁰⁷ J. QUICHERAT, *ibid.*, avance la date de 1439, qui ne correspond pas aux données biographiques établies. Le passage en question du *Formicarius* a dû être rédigé en 1437, d'après l'indication « anno proximo preterito » (désignant les événements de Cologne), dont la date (1436) est assurée par le registre aux sauf-conduits ; v. *supra* (101), (102), (103). La datation « vers 1435 » proposée par H. BIEDERMANN dans la nouvelle édition du *Formicarius* (Graz 1971) ne peut non plus être retenue pour tout l'ouvrage.

¹⁰⁸ Jean NIDER paraît néanmoins bien informé sur Jeanne d'Arc. Ses voyages en Bohême lui ont même fait connaître sa lettre aux Hussites (texte retrouvé par Th. SICKEL aux *Archives Générales de Vienne*, v. *Lettre de Jeanne d'Arc aux Hussites*, dans *Bibliothèque de l'Ecole nation. des Chartes*, 5e s., t. II (1860), pp. 81-83). Son témoignage est important pour la diffusion de cette missive (composée par Etienne Pasquerel, confesseur de la Pucelle), fait souvent contesté. Cf. l'extrait du *Formicarius* présenté par J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. IV, p. 503 : « Ad tantam denique praesumptionem venit Johanna ut, nondum adepta Francia, jam Bohemie, ubi haeticorum multitudo tunc fuit, minas intentaret per litteras ».

¹⁰⁹ J. NIDER, *loc. cit.*, V, p. 324 : « *(Henricus Kaltysen), ut mihi ipse retulit, percepit circa Coloniam quamdam virginem esse, quae in habitu virili omni tempore incessit. Arma deferebat et vestimenta dissoluta, velut unus de nobilium stipendiariis, choreas cum viris ducebat et potibus ac epulis insistebat, ut metas foeminei sexus, quem non negebat, omnino excedere videretur.* ».

¹¹⁰ Rencontre au château de Loches en 1429, évoquée par P.-M. KENDALL, *Louis XI, l'universelle araigne*, trad. E. DIACON, 2e éd. Paris 1974, p. 7 d'après la lettre d'André et Guy de Laval : Jeanne offre du vin aux nouveaux compagnons disant : « Nous boirons à nouveau à Paris ». Cf. J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. V, p. 105. - H. CHAPOY, *Les compagnons de Jeanne d'Arc*, Paris 1897, pp. 395-399.

¹¹¹ J. NIDER, *loc. cit.*, p. 325 : « *Mappam enim quandam dicebatur lacerasse et subito in oculis omnium reintegrasse; et vitrum quoddam ad parietatem a se jactatum et confractum in momento reparasse, et similia plura inania ostensasse.* » La crédulité de l'auteur paraît à son comble; M. GROS-DIDIER DE MATONS, *op. cit.*, p. 251 objecte à juste titre que NIDER se contente de tours dignes d'un prestidigitateur de foire.

¹¹² J. NIDER, *loc. cit.*, p. 325 : « *Gloriabatur, se unam partem posse et velle inthronisare, sicut virgo Johanna (de qua statim dicetur) regi Carolo Francorum paulo antea fecerat, in suum eum regnum confirmando. Immo illa se eandam Johannam a Deo suscitata esse affirmabat.* » Aux yeux de Kalteisen et de Nider il y a donc imposture et supercherie.

¹¹³ C'est bien à ses entreprises guerrières que Virnembourg compte exploiter Jeanne-Claude. Elle porte du reste des armes bien avant sa fuite; cf. J. NIDER, *loc. cit.*, p. 324, v. *supra* (109). Il se peut que Virnembourg ait profité du séjour pour lui commander cette cuirasse chez un maître fourbisseur de Cologne; cependant toute commande in extremis s'avérerait inexécutable, v. *infra* (115).

¹¹⁴ C'est l'avis du DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, qui ignore le vrai but du voyage; v. *loc. cit.*, c. LXXII : « *Et l'aymoit ledit comte très fort, et tant que, quand elle en volt venir, il ly fist faire une très belle curesse, pour elle armer...* ».

¹¹⁵ J. NIDER, *loc. cit.*, p. 325 : « *Cum igitur die quodam, cum comite iuniori de Virtenburg (!), qui eam tuebatur et fovebat, Coloniam intrasset, et ibidem mira in conspectu nobilium fecisset, quae magica arte videbantur fieri, tandem per praedictum inquisitorem (Henricum Kaltysen), ut inquireretur, diligenter investigabatur et citabatur publice... Sed misera parere mandatis Ecclesiae renuit; comitem antefatum in tutelam, ne caperetur, habuit, per quem clam de Colonia educta, manus quidem inquisitoris, sed excommunicationis vinculum non evasit.* » - La faute d'impression de ce passage (v. l'éd. de 1971 : *Virnenburg*) semble à l'origine de beaucoup d'essais d'identifier le jeune comte avec Ulric de Wurtemberg; l'opinion contraire de J. CHOUX, *op. cit.*, p. 121, P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 216-217 et Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 156-158 se voit bien confirmée par le registre de Cologne.

¹¹⁶ J. NIDER, *loc. cit.*, p. 325 : « *Quo (excommunicationis vinculo) tamen arctata, partes Alemanniae exivit, metasque Galliae intravit...* » Comme Jeanne-Claude, dans une quinzaine, n'a point appris la langue véhiculaire du Bas-

Rhin, il faut supposer qu'elle ne réalise la portée des sanctions que pour autant que le lui dévoile son protecteur. - A. DIDERRICH, *op. cit.*, p. 117 a surmené le terme de « *arctata* » (gênée, serrée) pour en tirer la version que Kalteisen « s'empare d'elle et la fait mettre en prison » et que le jeune comte « l'arrache des flammes », interprétation contraire au « *ne caperetur* » précité ; cf. *supra* (115).

¹¹⁷ J. NIDER, *loc. cit.*, p. 325 : « *Deinde sacerdos quidam, leno vocandus potius, magam hanc verbis delinivit amatoriis ; cum quo postremo furtim recedens, Metensem civitatem intravit, ubi velut concubina secum habitans ; quali spiritu ducta fuerit, cunctis fuit patenter ostensa* ».

¹¹⁸ L'auteur se rapporte expressément à l'« année passée » pour l'épisode de Cologne ; cf. *supra* (107).

¹¹⁹ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « ... et se tinrent là jusques tant qu'il lors plaisit ». Le doyen-chroniqueur, qui en 1443 est curé de Saint-Eucaire de Metz, écrit sur les lieux mêmes et se trouve le mieux placé pour être informé sur les époux des Armoises, puisqu'il habite à quelque 500 mètres de Sainte-Ségolène. Cf. P. de SERMOISE, *op. cit.*, pp. 259-260.

¹²⁰ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « *Item quant elle fut à Arelont, elle estoit tousjours de costé Madame de Lucembourg, et y fut grant pièce...* » ; « ... et puis s'en vint à ladite Arelont, et là fut faict le mariage ». - J. HUSSON, *loc. cit.*, pp. 64-65, retient presque la même teneur : « ... s'en allait à Erlon et se tint auprès de la dame de Lucembourch... » ; « ... puis s'en revint à Erlon et là fut mariée ». - Témoins de ces récits les *Comptes de forteresse d'Orléans* aux Archives dép. du Loiret, Archives municip. d'Orléans, CC 654 ; v. *infra* (121-125). L'inquisiteur Kalteisen ne semble rien savoir de précis ; du moins J. NIDER n'en fait pas mention.

¹²¹ Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans, CC 654, f° 34v : Le 5 août au matin 10 pintes et chopines de vin présentées à Jehan, frère de la Pucelle ; *ibid.* décomptes pour un souper. Jean d'Arc, de passage à Orléans déjà le 13 janvier, y est dit encore « frère de feue Jehanne la Pucelle », cf. *Inventaire sommaire des Archives de la ville d'Orléans*, I (1970), p. 140. Il n'a donc pas l'air de jouer la comédie à la Grange-aux-Ormes le 20 mai, quand il croit « qu'elle fut arse » ; cf. DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXI. - Les comptes d'Orléans ne paraissent pas assez explicites pourtant pour conclure que Jean d'Arc vient ou part en compagnie de Jacques de Chabannes, qui le 5 août y est gratifié des mêmes présents que lui, mais le matin seulement ; v. Reg. CC 654, *ibid.* Sur les missions secrètes de Jacques de Chabannes en 1436 v. Ph. CONTAMINE, *op. cit.*, p. 613.

¹²² Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans, CC 654, f° 35r : « A Pierre Baratin et Jehan Bombachelier, pour bailler à Fleur-de-Lilz, le jeudi, veille Saint-Lorens, IXe jour du mois d'aoust, pour don à lui fait, pour ce qu'il avoit aportées lectres à la ville de par Jehanne la Pucelle ; pour ce 48 sols paris ». - J. QUICHERAT, *op. cit.*, p. 326. - J. GRIMOD, *op. cit.*, p. 278.

¹²³ Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans, CC 654, f° 33v-34r : « A Regnault Brune, le XXVe jour dudict mois juillet, pour faire boire ung messagier, qui apportoit lectres de Jehanne la Pucelle et aloit par

devers Guillaume Belier, bailli de Troyes ; pour ce 2 sols, 8 deniers parisis. « Le bailli troyen, Guillaume Bellier, ancien maître de la maison de Charles VII à Chinon, réside à Blois en 1436, d'après la déposition de Raoul de Gaucourt au procès de réhabilitation. Cf. J. QUICHERAT, *op. cit.*, III, p. 17 ; V, p. 327. - P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 308. - Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 167 corrige la datation erronée de QUICHERAT et de GRIMOD (25 août), V. *infra* (128).

¹²⁴ Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans, CC 654, f° 35r-v : « A Pierre Baratin et Jaquet Lesbahy, pour bailler à Jehan du Lils, frère de Jehanne la Pucelle, le mardi XXI^e jour d'aost l'an mil CCCC XXXVI, pour don à lui fait, la somme de XII livres tournois, pour ce que ledit frère de ladite Pucelle vint en la Chambre de ladite ville requérir aux procureurs que ilz lui voulsissent aidier d'aucun poy d'argent pour s'en retourner par devers sa dite seur, disant qu'il venoit de devers le roy et que le roy lui avoit ordonné cent francs et commandé que on les lui baillast, dont on ne fist riens, et ne lui en fut baillé que XX, dont il avoit despendu les XII et ne lui en restoit plus que VIII francs, qui estoit poy de chose pour s'en retourner, veu qu'il estoit soy cinquième à cheval... ». La ville lui rembourse les 12 francs dépensés. - J. QUICHERAT, *op. cit.*, p. 326. - J. GRIMOD, *op. cit.*, pp. 278-279.

¹²⁵ Archives dép. du Loiret, Archives munic. d'Orléans, CC 654, f° 34r : « A Cœur-de-Lils, le XVIII^e jour d'octobre MCCCCXXXVI pour ung voyage qu'il a faist pour ladite ville par devers la Pucelle, laquelle estoit à Arlon, en la duchie de Lucembourg, et pour porter les lectres qu'il apporta de ladite Jehanne la Pucelle à Loiches par devers le roy qui là estoit ; auquel voyage il a vacqué XLI jours, c'est assavoir XXXIII jours ou voyage de la Pucelle et sept jours à aler devers le roy. Et partit ledit Cœur-de-Lils, pour aler par devers ladite Pucelle, le mardi, dernier jour de juillet, et retourna le II^e jour de septembre ensuivant. Pour tout ce 6 livres parisis ». L'étape du retour semble une véritable performance (7 jours), compréhensible en bonne saison. L'allégresse générale à sa rentrée ressort de l'article suivant, *ibid.* : « A Jaquet Leprestre, le II^e jour de septembre, pour pain, vin, poires et cerneaulx despensez en la Chambre de ladite ville, à la venue dudit Cœur-de-Lils, qui apporta lesdictes lectres de Jehanne la Pucelle, et pour faire boire ledit Cœur-de-Lils, lequel disoit avoir grant soif ; pour ce 2 sols, 4 deniers parisis ». - J. QUICHERAT, *op. cit.*, p. 327. - J. GRIMOD, *op. cit.*, p. 279.

¹²⁶ Le retour de Cologne peut se placer vers le 25 août, ce qui réduit l'épisode rhénan à 3 semaines. Cf. *supra* (70).

¹²⁷ V. *supra* (23) l'identification de « Bocquillon » (mscr. Bibl. nat., Nv. acq. fr. 6699), « Bacquillon » (A. CALMET, *op. cit.*, V, c. LXVI) d'après F. LIENARD, *op. cit.*, p. 243 et Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, pp. 149-151. - Outre Baudricourt, Novelonpont et les époux Le Royer habitent toujours Vaucouleurs, comme il résulte de leurs dépositions en 1456 ; cf. J. QUICHERAT, *op. cit.*, t. II, pp. 435-439 ; 445-449. Les habitants du bourg ont cotisé pour le premier équipement de Jeanne en février 1429 ; cf. le témoignage de Durant Laxart du 31 janvier 1456, v. J. QUICHERAT, *ibid.*, pp. 444-445.

¹²⁸ Guillaume Bellier, ancien majordome de Charles VII à Chinon, a été le gardien de la Pucelle en mars et avril 1429 ; v. la déposition de Raoul de

Gaucourt du 25 février 1456 dans J. QUICHERAT, *op. cit.*, III, p. 17. A Arlon ce fait ne peut être connu que des d'Arc seuls ; v. les réflexions d'Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 167. Il est remarquable que Jeanne-Claude arrive à retrouver Bellier à Blois, d'autant plus qu'il s'agit d'un confident du duc Charles d'Orléans, toujours prisonnier à Londres. Cf. P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 301, n. 56.

¹²⁹ La ville d'Orléans se sent tellement obligée à la Pucelle qu'elle envoie sur-le-champ ses deux hérauts d'armes à Arlon, pour vérifier la réapparition de sa libératrice ; v. *supra* (122) et (125). Avec la même gentillesse qui lui fait recevoir comme pensionnaire la mère Isabelle d'Arc en 1438 (F. LE MAIRE, *Histoire et antiquités... d'Orléans*, t. Ier/1645, chap. XL, se réf. aux comptes de 1438 perdus ; S. GUYON, *Histoire... d'Orléans*, t. II/1650, chap. CXCVI), elle fêtera pendant cinq jours la dame des Armoises (28 juillet-1er août 1439), qui s'y verra servie par les mêmes bourgeois qui en 1429 ont reçu la Pucelle et ses frères (Jacques Leprêtre, Jean Luillier et Thévenon Ville-dart de Bourges) et qui recevra le don généreux de 210 livres parisis « pour le bien qu'elle a fait à ladite ville pendant le siège » : *Archives dép. du Loiret, Archives municip. d'Orléans*, CC 655, f° 53r-v. Cf. Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.* pp. 177-181.

¹³⁰ C'est sans doute à Jeanne-Claude que se rapporte une note portée par plusieurs manuscrits des *Gesta Treverorum*, éd. J.-H. WYTTEBACH et M.F.J. MULLER, II (Trèves 1838), p. 323, n. (c) : « *Udalricus instinctu cuiusdam sagae, omnia felicia promittentis, obsidet Treviros irritu evento* ». Le siège ou mieux le blocus proprement dit de la cité se situe bien en 1433, mais l'ordre chronologique des *Gesta* ne paraît guère rigoureux.

¹³¹ Le 9 septembre 1436 la ville de Cologne transmet à Ulric de Manderscheid, « archevêque de Trèves », une lettre du comte de Virnembourg, tout en lui enjoignant de ne plus faire empirer la situation. Des missiles semblables sont destinées aux villes de Wesel, Boppard et Coblenz sur le Rhin, qui tiennent toujours le parti d'Ulric. Cf. *Archives municip. de Cologne, Briefbuch XIV*, f° 127.

¹³² Les Virnembourg, de même que leurs alliés, les sires de Manderscheid, de Winnenberg, Hurt et Schoenecken et de Gondersdorf, prétendent ignorer leur mise au ban ; v. la missile de la ville de Cologne à Ulric du 1er octobre 1436 aux *Archives municip. de Cologne, Briefbuch XIV*, f° 130b.

¹³³ V. *infra* (138). Elisabeth semble avoir résidé en 1434 pour la dernière fois au château de Luxembourg avant la prise de la ville par Philippe-le-Bon en novembre 1443. Sa présence y est prouvée du 8 janvier au 15 juin 1434 ; v. Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, p. 332 et p. 74, n° 338. L'année suivante déjà elle s'aménage sa résidence de Trèves, près de l'abbaye Saint-Mathias (*ibid.*, p. 77, n°s 353-354) ; elle en fera son pied-à-terre favori dès 1438, puis sa retraite. Cf. la chronique de Jacques DEX, *loc. cit.*, pp. 347-348 : « *Item on moix de seppetembre per XXXVIII (1438) aichetay maidite dame une maxon a Trueve et y alloit demorey pour lay petite obliyanse qu'elle avoit de sial de Lusanbour et de pluxour atre don dis paixe* ». Assertion confirmée par les nombreuses chartes datées de Trèves depuis 1440 dans Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, t. XXVIII (1873), pp. 6ss.

¹³⁴ Ce fils aîné, fait prisonnier à la bataille de Bulgnéville avec son père, eut la malchance d'être acheté à son vainqueur par le duc de Bourgogne en personne ; cf. *Archives dép. de la Côte d'Or*, B 1649, f^{es} 139v^o-140r^o. Confié à un homme sûr, Antoine de Croy, il ne sera libéré que bien tard contre une forte rançon, tandis que le père réussit à s'en tirer par une plègerie habile et reprend sa lutte anti-bourguignonne, même contre son propre plège, le comte de Vaudémont (!). S'il a osé prendre Luxembourg par surprise, il attendra néanmoins le retour du fils (libéré au début de 1437 : A. BOSSUAT, *op. cit.*, p. 151) pour sa bravade féroce contre Virnembourg, qui ne manque pas de lui en fournir l'occasion ; v. *infra* (190).

¹³⁵ Jean de Rodemack y possède, dans l'Eifel, les forts et seigneuries de Cronembourg et de Neuerbourg que lui a apportés en dot sa femme Irmen-garde de Boulay ; cf. J.-P. OBRY, *Rodemack et ses seigneurs jusqu'en 1659*, Metz 1948 (*Région de Thionville - Etudes historiques*, fasc. 5), pp. 31ss. - H. RENN, *Die Geschichte des Kronenburger Landes in der Frühzeit und das erste Kronenburger Edelgeschlecht* dans *Rheinische Vierteljahrsblätter* 19(1954), p. 554. - P. NEU, *Stadt und Herrschafts Neuerburg* dans *Rh. Vjbl.* 29(1964), p. 323. Cet héritage sera toujours convoité et par les Manderscheid et par les Virnembourg, v. P. NEU, *Die Eifelterritorien des Hauses Manderscheid*, Bonn 1972 (*Rheinisches Archiv.*, t. 80), pp. 87-95. - La duchesse choisit souvent la voie fluviale à partir de Thionville, voie plus sûre et plus agréable pour aller en Rhénanie, en amont aussi bien qu'en aval, v. p. ex. Fr.-X. WURTH-PACQUET, *loc. cit.*, n^{os} 225, 232, 237, 251. Par sa forteresse de Richemont, dite Ornelle, commandant les vallées de l'Orne et de la Haute-Moselle entre Sierck et Metz, Rodemack peut y faire le guet à loisir. Ce repère rodemackois donnera bientôt du fil à retordre à la cité de Metz, qui n'arrivera à le raser qu'en 1483 ; cf. Dr. GROTKASS, *Die Burg Ornel bei Reichersberg* dans *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 25(1913), pp. 41-54. La justice de Trittenheim est échue aux Rodemack avec l'héritage de Cronembourg-Neuerbourg.

¹³⁶ Sigismond se trouve à Iglau en Moravie au moment du départ de Virnembourg, entré à Cologne le 13 juillet. L'empereur y réside du 7 juin au 18 août au moins ; cf. W. ALTMANN, *op. cit.*, n^{os} 11343-11390a.

¹³⁷ Everard II de la Marck, fils d'Everard Ier et de Marie de Looz, seigneur d'Aremberg, de Neufchâteau, de Lummen et d'Aigremont, avoué de Hesbaye, époux en premières noces de Marie de Braquemont, en secondes noces d'Agnès de Walcourt-Rochefort, seigneur-gagiste depuis 1419 des terres de Mirwart, Lompré et Villance et avoué de Saint-Hubert, acquéreur en 1424 des seigneuries de Sedan et de Florenville, co-gagiste en 1427 du comté de Laroche-en-Ardenne et enfin gagiste dès la même année du comté de Logne et des postelleries de Stavelot et de Malmédy. Everard devient au pays de Liège le chef du parti français et ne prend pas peur de braver ouvertement Philippe-le-Bon. En 1436, immédiatement après la prise de Luxembourg il expulsera un partisan bourguignon du château d'Orchimont, le seigneur pillard luxembourgeois Bernard de Bourscheid, qui déjà fait battre de la fausse monnaie aux armes de Bourgogne. Cf. J. de STAVELOT, *Chronique*, éd. A. BORGNET, Bruxelles 1861, pp. 377-379. - C.-G. ROLAND, *Orchimont et ses fiefs*, Anvers 1895, pp. 132-139. - J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la maison de la*

Marck, Liège 1898, pp. 100-105.

¹³⁸ *Archives de l'Etat à Dresde*, loc. 4357, II A, f° 11 : Mandat de Sigismond du 1er août 1436 portant l'ordre d'occuper sur-le-champ la citadelle de Luxembourg. - F. RICHTER, *op. cit.*, p. 11. - L'heureuse issue ne pouvait faire de doute pour les impériaux pendant l'absence de Virnembourg. Sigismond en fait rendre grâce à ses capitaines de Rodemack et de la Marck par son ambassadeur Hartung de Klux, partant de Prague pour Luxembourg au début de décembre 1436. V. ses instructions dans Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, XXVI (1871), n° 377, pp. 82-85 : « *Item dem von Rodemach soltu unser gnade und gunst sagen und yme mit groszem flysze danken solicher liebe und truwe, die er zu uns hat, wann wir wol wissen, dasz er von dem von Burgundien vil mocht geholt han, des er doch nit geachtet... Item dem von Arberg (le sire de la Marck, dit d'Aremberg) soltu auch unser gnade und gunst sagen und yme dancken siner truwen...* ». - A. DIDERRICH, *op. cit.*, p. 113, place la prise de Luxembourg au printemps de 1436, ce qui est contraire au mandat impérial.

¹³⁹ M.-R. THIELEMANS, *Bourgogne et Angleterre. Relations politiques et économiques entre les Pays-Bas Bourguignons et l'Angleterre 1435-1467*, Bruxelles 1966 (*Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres XXX*), pp. 79ss. et surtout pp. 94-107 : Depuis l'entreprise du siège de Calais (9 juillet) les événements se précipitent pour le duc Philippe : Défi de Gloucester le 18 juillet, inefficacité de la flotte flamande repartie dès le 27, prise de la bastille gantoise par les Anglais le 28 et débandade flamande le même jour, arrivée de l'escadre anglaise et campagne de Gloucester à partir du 3 août, poussée jusqu'à Poperinge saccagée et incendiée à la mi-août alors qu'un second détachement anglais ravage la Picardie. La flotte anglaise reprend le large le 23 août sans que Hollande et Zélande ne soient intervenues. La garnison anglaise du Crotoy résiste toujours et Bruges demeure en ébullition. Philippe se voit immobilisé à Lille ; Luxembourg et Trèves passent au second plan. Cf. E. de MONSTRELET, *loc. cit.*, t. V, p. 256.

¹⁴⁰ Sept ans plus tard (en 1443), dans des conditions analogues, Philippe-le-Bon se trouvera assez fort pour intervenir, même après l'installation d'un contingent saxon à la citadelle de Luxembourg. Elisabeth, éconduite par les Saxons, se voit ramenée à Luxembourg en quelques mois. Cf. J. GOEDERT, *La formation territoriale du pays de Luxembourg*, Luxembourg, 1963 (*Exposition documentaire/Catalogue*), p. 169. - F. LASCOMBES, *Chronik der Stadt Luxemburg (I) 963-1443*, Luxembourg 1968, pp. 357-370.

¹⁴¹ *Archives Générales du Royaume à Bruxelles*, CC 2629 (*Compte du receveur général Conrad de Montabaur 1434-35*), f° 101v ; 102v-103r ; 104r-104v.

¹⁴² V. les instructions de l'ambassadeur Hartung de Klux dans Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, XXVI (1871), p. 84. La disgrâce frappe surtout le majordome Jean de Parsberg, seigneur bavarois, ancien confident de l'empereur du temps du second mari d'Elisabeth. Ses antécédents se trouvent relatés par les régestes de W. ALTMANN, *op. cit.*, n°s 2994, 3785, 4330, 8357, 10026, 10771, 11508. Depuis Parsberg a fait le jeu bourguignon ; cf. l'injonction à Klux : « *Item an Hanzen von Parszberg... dem magstu daby gesagen in ge-*

hyme, wie wir eygentlich von warhaftigen luten underwiset sin, wy er der sy, der heimliche teydinge füre mit dem von Burgundien von unser mumen wegen, zu unserem schaden und zu entwerunge unsers landes, desz wir yme nit getruwet hetten ». Le plus habile instrument diplomatique de Virnembourg se trouve ainsi démasqué.

¹⁴³ Déjà en 1397 une ambassade bohémienne paraît préparer ces fiançailles à Paris ; cf. A. de CIR COURT et N. VAN WERVEKE, *Documents luxembourgeois à Paris concernant le gouvernement du duc Louis d'Orléans* dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal*, t. XL (1889), pp. 53-148, n°s 20-30. Lors du voyage de Wenceslas en France, la duchesse d'Orléans, Valentine Visconti, l'attend à Eprenay, pour lui présenter son aîné Charles, l'époux présomptif de sa nièce ; cf. E. JARRY, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, Paris 1889, p. 203. Le traité des fiançailles est passé à Ivoix le 16 mars 1397 ; cf. N. VAN WERVEKE, *Choix de documents luxembourgeois inédits à Bruxelles* dans *Publ. Sect. Hist. Lux.*, t. XL (1889), pp. 149ss., n° 4. Le traité prévoit même le frère cadet, Philippe d'Orléans, comme fiancé de rechange. Wenceslas promet à Elisabeth une dot de 100.000 francs ; comme Sigismond à cette époque se trouve sans héritier, Elisabeth passe pour une des plus riches héritières du continent. Après la destitution de Wenceslas comme roi des Romains, le roi Robert, comte palatin du Rhin, propose à son tour de la marier à un de ses fils. Cf. Th. LINDNER, *Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und Luxemburgern (1273-1437)*, 2 vol., Stuttgart 1890-1893, t. II, pp. 202-203. - J. SCHOOS, *Der Machtkampf zwischen Burgund und Orléans*, Thèse Univ. Bonn, Luxembourg 1956, pp. 110 ; 114-115 ; 146.

¹⁴⁴ La dot assignée à Elisabeth le 14 août 1411 s'élève à 120.000 florins du Rhin ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, IV, n° 1523. Elle garde cette dot en 1419 lors du second mariage ; *ibid.*, IV, n° 1584. Cependant l'administration libre du duché lui a toujours été contestée, surtout sous Antoine de Bourgogne. Cette situation demeure inchangée quand Elisabeth se retrouve veuve pour la seconde fois ; Sigismond y revient dans ses instructions de décembre 1436 ; cf. *supra* (138). Pourtant la question de la dot se compliquera bientôt (dès la mort de Sigismond, le 9 décembre 1437) d'une question d'héritage tout court : Elisabeth finira par invoquer les mêmes droits que la fille unique de Sigismond, Elisabeth, reine de Hongrie, épouse du roi des Romains Albert II d'Autriche (1438-39), droits qui ne seront jamais reconnus par l'empereur Frédéric III. Comme Elisabeth de Goerlitz se trouve sans époux ni hoirs, le droit de succession revient au duc Guillaume de Saxe, époux d'Anne d'Autriche, fille aînée d'Albert II, jusqu'à la naissance de son fils Ladislas Le Posthume. Ce problème ardu de droit féodal est traité de façon concise par U.v. DIETZE, *op. cit.*, pp. 67-75.

¹⁴⁵ Robert de Virnembourg s'engage dès le 28 mai 1425 à livrer toutes les villes, châteaux et prisonniers, dont il parviendra à s'emparer, à Philippe de Bourgogne-Brabant, comte de Ligny et de Saint-Pol, neveu du duc Philippe et beau-fils cadet d'Elisabeth de Goerlitz, et devient son homme-lige ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n°s 1602-1603, pp. 192-194. Philippe-le-Bon ratifie ces lettres de feu son neveu le 17 décembre 1435 ; cf. *ibid.*, n°s 1641-1642, pp. 220-222. Le comte demeure sans doute l'agent le plus astucieux et le mieux

aguerri de Philippe dans l'Entre-Meuse-et-Rhin. La chronique de C. de ZANTFLIET, *loc. cit.*, c. 445-448, le signale comme « *vir bellicosus* ».

¹⁴⁶ Les contacts diplomatiques des cours de Bruxelles et d'Arlon sont intenses en été ; témoin le voyage des émissaires luxembourgeois, Jean de Parsberg, majordome d'Elisabeth, et Simon, secrétaire du comte de Virnembourg, à Bruxelles afin d'assurer l'exécution du traité de La Haye ; cf. l'accord du 16 juin 1436 dans A. VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, n° 1644, pp. 223-224. V. également le courrier secret de mai à septembre *infra* s. (192).

¹⁴⁷ La biographie la plus exhaustive sur l'époux de Jeanne-Claude est due à J. CHOUX : *Robert des Armoises, sire de Tichémont dans Annales de l'Est*, 5e série, 15 (1963), n° 3, pp. 99-147 avec 17 pièces justificatives. L'auteur a souvent suivi A. DIDERICH, *op. cit.*, pour l'épisode luxemburgo-rhénan et fait donc partiellement erreur sur les compétiteurs à l'archevêché de Trèves (p. 121). Insistons cependant que l'esquisse biographique présentée ici doit la majeure partie de sa documentation à l'étude précitée de J. CHOUX.

¹⁴⁸ M. GROSDIDIER DE MATONS, *op. cit.*, p. 253 semble exagérer l'importance du fait de félonie en faisant de Robert un « proscrit », un « réfugié ». D'ailleurs ni Metz ni Luxembourg ne sont à ce moment « hostiles au roi René » mais bien ses alliés contre Commercy et d'autres pillards ; cf. DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXVI-LXVIII. Durant la captivité de René à Dijon, le Barrois et la Lorraine vivent un climat d'anarchie quasi-totale.

¹⁴⁹ Donation par le duc de Bar de la tour de Brouennes à Jean et Robert, fils de Richard des Armoises, son chambellan, le 15 mai 1388 (*Archives dép. de la Meuse*, B 375 : Copie authentique de 1573). Cf. J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. n° III. Richard des Armoises devait en garder l'usufruit viager ; impossible d'affirmer que Robert en a joui jusqu'à sa mort. Par contre, sa sœur Lise des Armoises et son mari, Henri d'Orne, ont reçu dès le 24 octobre 1401 le « *grant chastel et siège de Brouaines* » (*Archives de la Meuse*, B 237, f° 68v). Henri d'Orne étant disparu à Azincourt (*Bibl. Nat., Coll. lorr.* 613, f°s 286-289), sa veuve reste dame de Brouennes (*Ibid.*, 80, n° 33).

¹⁵⁰ Cf. le mandement du duc Charles d'Orléans à son trésorier du 8 décembre 1410 et la quittance de Dreue de Beaurain et Robert des Armoises du 8 janvier 1411 à la *Bibl. Nat.*, p. or. 250, n°s 4 et 5. V. également le compte de Robert d'Aisne, *ibid. nouv. acq. f.* 3641, n° 576, f° 6. Nous adressons à Monsieur le Comte de SERMOISE nos sentiments de vive gratitude pour la communication de ces textes.

¹⁵¹ Ch. AIMOND, *Les relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, Paris 1910, pp. 184 ; 454. - En 1417 Robert des Armoises promet aide et assistance aux ambassadeurs de Verdun ; cf. J.-J. LIONNOIS, *La Maison de Saintignon*, Nancy 1778, p. CCCI.

¹⁵² *Bibl. Nat., Coll. lorr.* 247, n° 13, publié par P. BOYE dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Lorraine* (1903), pp. 182-184. Cf. J. CHOUX, *op. cit.*, p. 103. - La compagnie du « Lévrier blanc », fondée le 31 mai 1416, comprend 20 chevaliers et 27 écuyers barrois qui renoncent à leurs différends pour 5 ans, pacte qui se révèle sans effet par la suite. Cf. J. CHOUX, *ibid.* - H. COLLIN, *Après Azincourt, Bar, capitale ducale et la Compagnie du Lévrier*

blanc (1416) dans *Annales de l'Est, mém. n° 52* (Nancy 1977), p. 42.

¹⁵³ H. LEFEBVRE, *Manonville et ses seigneurs* dans *Mémoires de la Société Archéologique de Lorraine* (1891), pp. 147-358 ; *Note additionnelle* (1899), pp. 281-282.

¹⁵⁴ *Archives de l'Etat à Luxembourg*, A. LII, n° 1276. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. just., n° VII, pp. 131-133.

¹⁵⁵ H. LEFEBVRE, *loc. cit.* (1891), pp. 178-179.

¹⁵⁶ Philibert des Armoises, marié à Jeanne de la Foxe, vendra bientôt Tichémont à Didier de Landres ; v. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 592, n° 261 ; B 350, f° 102v. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 113 a corrigé la date d'une dernière mention de Joffroy d'Aspremont comme seigneur de Tichémont : *Archives de l'Etat à Luxembourg*, A. LII, n° 2862 (= 1446 au lieu de 1546 dans l'inventaire imprimé).

¹⁵⁷ *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 525, n° 242 ; cf. S. LUCE, *op. cit.*, n° 38, pp. 347-348. - *Archives dép. de la Meuse*, B 1431, f° 102 ; cf. S. LUCE, *op. cit.*, n° 116, pp. 161-162. Cf. G. DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia ou Etat des officiers royaux des bailliages et sénéchaussées*, t. II (Paris 1942), n°s 6849 et 7022. - Sur la souche des Baudricourt v. Cte M. de PANGE, *Les Baudricourt dans Les Lorrains et la France au moyen âge*, Paris 1914, pp. 91-102 et L. GERMAIN, *Recherches sur les actes de Robert de Baudricourt depuis 1432 jusqu'à 1454* dans *Bulletin de la Société d'Archéologie de Lorraine* (1902). V. *supra* (24) et *infra* (171).

¹⁵⁸ *Archives nationales*, KK 1122, f° 549 et *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 454, n° 144 ; cf. S. LUCE, *op. cit.*, n° 1, p. 347.

¹⁵⁹ *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 767, n° 28 : Acte du 27 août 1383. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 107 ; p. just., n° II, p. 125.

¹⁶⁰ *Archives dép. de la Meuse*, B 254, f° 47, n° 49. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 108 ; p. just. n° V, pp. 128-129.

¹⁶¹ *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 842, n° 28.

¹⁶² Charte du duc Charles II de Lorraine datée du 17 août 1422 au sujet de cette transaction aux *Archives dép. de la Moselle*, H 90 (copie). - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 110 ; p. just. n° IX, pp. 133-134.

¹⁶³ Richard des Armoises le possède encore le 16 juin 1422 : v. une transaction passée à cette date avec Jean de Lyoncourt à la *Bibl. nat., Coll. lorr.* 613, f° 513 (copie XVIe s.). - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 112 ; p. just. n° VIII, p. 133. - Robert des Armoises en porte le titre dès le 16 février 1424 : v. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 592, n° 204 et *Archives dép. de la Meuse*, B 240, f° 96v.

¹⁶⁴ Robert a dû reprendre le fief une troisième fois vers 1423 ; la charte en semble perdue. En 1424 la forteresse est prise par les armes, les occupants ayant refusé de l'évacuer. Le duc confisque la châtellenie au profit de Jean d'Autel, seigneur d'Aspremont, le 4 septembre 1424 ; v. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 842, n° 17. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 110-111 ; p. just. n° XI, pp. 135-140. Trois ans après la confiscation, Guillaume de Flavy, alors capitaine de Beaumont-en-Argonne, y fait une course contre le sire d'Autel ; impossible d'élucider, s'il agit de concert avec Robert des Armoises. V. *Archives dép. de*

la Moselle, H 90.

¹⁶⁵ Une lettre des Sept de la Guerre de la cité de Metz datée du 14 août 1425 intitulée Robert « *chier seigneur et grant ami, messire Roubert des Hermoises, chevalier* » mais se plaint des courses de ses gens et servants qui ne respectent pas les bourgs messins dans leur guerre contre l'évêque Conrad. La réponse conciliante de Robert est expédiée le lendemain, 15 août ; v. *Archives municip. de Metz*, AA 19, n^{os} 13 et 14. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. n^{os} XII et XIII, pp. 140-142. - En mars 1429 Robert doit concilier derechef les Sept de la Guerre, qui lui rendent quelques hommes pris par les soudards de la Cité ; cf. J.-J. LIONNOIS, *La maison de Raigecourt*, Nancy 1777, p. XXIII.

¹⁶⁶ v. *infra* (188).

¹⁶⁷ Lettre de Robert des Armoises du 1er avril 1426 à ses « *chiers seigneurs et grans amis* », les Maître-échevin et Treize Jurés de Metz : Il doit à son hôte, Henri Barthiey, 30 florins. A cette date il n'y possède donc guère déjà son propre pied-à-terre en haut de Porte-Moselle. V. *Bibl. nat., N. acq. fr.* 22659, n^o 142. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. n^o XIV, p. 142.

¹⁶⁸ La confiscation du fief date de quelque six mois plus tôt. Depuis Tichémont est gardé par les hommes du duc René qui le confie à Joffroy d'Aspremont avec défense expresse d'y recevoir Robert des Armoises ; cf. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 350, f^o 103v ; B 592, n^o 212 et *Archives dép. de la Meuse*, B 240, f^{os} 97-98. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. n^o XVI, pp. 143-145.

¹⁶⁹ Philibert des Armoises aurait vendu Tichémont à Didier de Landres en 1474 d'après une note du XVe s. ; v. *Bibl. nat., Coll. lorr.* 613, f^o 487, mais cette date est contredite par l'acte de foi et hommage de Didier pour Tichémont scellé le 20 avril 1472 ; v. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 350, f^o 102v et B 592, n^o 212. Cf. *supra* (156).

¹⁷⁰ V. l'acte de vente du quart de ces droits à Collard de Failly T^e 7 novembre 1436, *infra* (179). Le comte de FAILLY, *Recueil des chartes et documents pour servir à l'histoire de la maison de Failly*, Nancy 1945, retient cette identification avec Haraucourt-en-Ardenne tout comme J. CHOUX, *op. cit.*, pp. 114-115. Cette localité est sise tout près des Grandes et des Petites-Armoises, lieux d'origine de la famille. Bien que la vente simultanée d'une rente sur les salines de Moyenvic et de Marsal puisse faire penser aussi facilement à Haraucourt-sur-Seille, ct. de Château-Salins (identification proposée par M. GROS-DIDIER DE MATONS, *op. cit.*, p. 254), la provenance de ces biens du douaire d'Alix de Manonville, première épouse de Robert, supposé par J. CHOUX, *op. cit.*, p. 114, l'emporte en vraisemblance.

¹⁷¹ V. *supra* (157) ; cf. J. CHOUX, *op. cit.*, p. 106. - Sur la carrière de Robert de Baudricourt, v. G. DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia ou Etat des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, t. II (1942), n^{os} 6849 et 7022 : Capitaine de Vaucouleurs depuis 1420, Baudricourt sera bailli de Chaumont-en-Bassigny depuis le 17 octobre 1437 jusqu'à sa mort en avril 1454. Il en cumule les fonctions royales avec celles de capitaine de Foug au service du duc René depuis le 21 février 1437, cf. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 718, n^o 34.

¹⁷² P. de SERMOISE, *op. cit.*, p. 229 le suppose même présent déjà au rendez-vous de « *Bacquillon* » ; v. *supra* (2) et l'avis de J. SCHNEIDER, *op. cit.*,

p. 189. Baudricourt a pu contacter Elisabeth en mai déjà par l'intermédiaire de son futur gendre, le confident de longue date de la duchesse, Erard de Gymnich (vers 1370-1446), ancien sénéchal, prévôt de Damvillers, sire de Berbourg, qui épousera Bonne de Baudricourt. Cf. M. de PANGE, *Le Pays de Jeanne d'Arc - Les Baudricourt*, Paris 1903, p. 44. - J.-Ch. KOHN, *Monographie de la seigneurie de Dudelange ou Mont-Saint-Jean*, Luxembourg 1894, pp. 59-82. - E.v. OIDTMANN, *Das geschicht Gymnich*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 30 (1908), pp. 173-174.

¹⁷³ J. SCHNEIDER, *ibid.*

¹⁷⁴ *Archives dép. du Loiret, Archives municip. d'Orléans CC 654 (Compte de forteresse de Jacques Largentier) f° 34r : « A Jaquet Leprestre ledit Ie jour de septembre (1436) pour pain, vin, poires et cerneaux despensez en la chambre de ladite ville à la venue dudit Cœur-de-Lils, qui apporta lesdites lettres de Jehanne la Pucelle et pour faire boire ledit Cœur-de-Lils, lequel disoit avoir grant-soif, pour ce II sols, III deniers parisis ».* - V. *supra* (125).

¹⁷⁵ Le mariage est prouvé par la vente du quart des biens de Haraucourt par les époux des Armoises, acte passé devant le prévôt barrois de Marville le 7 novembre 1436 ; cf. *infra* (179). Jeanne y prend le titre de « Jehanne du Lix, la Pucelle de France ».

¹⁷⁶ J. de SAINT-JEAN, *Jehanne, La Baule-les-Pins* 1957, p. 55.

¹⁷⁷ *Archives municip. de Cologne, Geleitsregister 6, f° 156v. Cf. supra* (103).

¹⁷⁸ G. PESME, *Jehanne d'Arc n'a pas été brûlée*, 2e éd., Paris 1970, p. 225. - Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 168.

¹⁷⁹ Acte de vente du quart des rentes d'Haraucourt (ct. Raucourt, arr. Sedan), passé à Marville le 7 novembre 1436, devant le prévôt barrois Saubelet de Dun et le seigneur luxembourgeois Jean de Thonne-le-Thil : *Archives fam. de Sermoise à Paris*, copie not. du 15 juillet 1598 datée de Fresne-en-Woëvre (reprod. dans G. PESME, *op. cit.*, p. 24 ; 230-232 et P. de SERMOISE, *op. cit.*, pp. 208 ; 232-234). - *Bibl. nat., coll. Dupuy*, vol. 630, f° 34-35, Copie not. du 20 juin 1615. - Texte publié sans indication de source par A. CALMET, *Histoire de Lorraine*, t. VI, col. CLVII-CLIX ; transcrit par J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. XVII, pp. 145-147. - Robert des Armoises, s'intitulant sire de Tichémont, et Jeanne du Lix (*Lix*), dite la Pucelle de France, sa femme, cèdent à Colard de Failly et à Poncette, sa femme, demeurant à Marville, le quart de leurs juridiction, serfs, revenus et immeubles à Haraucourt pour quatre années, courant du 25 mai 1441 au 24 mai 1445, de même qu'une rente annuelle de 10 muids de sel sur les salines de Moyenvic et de Marsal. La vente est consentie contre 350 francs payés comptant, « mis et convertis en nostre très grand profit et urgente nécessité ». Jeanne des Armoises renonce à revendiquer ces biens pour son douaire. - Si ces biens proviennent effectivement du douaire d'Alix de Manonville, comme le suppose J. CHOUX, *op. cit.*, p. 114, Robert n'agit que comme usufruitier de son présumé fils Philibert.

¹⁸⁰ La conclusion du DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII, « jusques tant qu'il lors plaisit » laisse penser à un assez grand laps de temps.

¹⁸¹ V. l'annonce de la découverte du P. Jérôme VIGNIER au *Mercure Galant* (novembre 1693) par son frère Benjamin VIGNIER. Les faux du P.

VIGNIER sont étudiés exhaustivement par J. HAVET, *Les découvertes de Jérôme Vignier*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes* 1885, pp. 205-271 ; *ibid.* 1886, pp. 335-341. L'article paru au *Mercurie Galant* (nov. 1693) ne date pourtant que de 22 ans après la mort du P. Jérôme ; aussi est-il impossible de conclure qu'il y ait eu confusion avec l'acte conservé (Vignier aurait confondu acte de mariage et acte prouvant le mariage). Il y a lieu de mentionner les témoignages des chercheurs aux *Archives notariales de Fresne-en-Woëvre* (détruites en 1918), cités par G. PESME dans le débat sur *Les deux Jeanne* (publ. p. Cl. PASTEUR, pp. 137-138), P. de SERMOISE, *op. cit.*, pp. 234-235 et Et. WEILL-RAYNAL, *op. cit.*, p. 159 qui affirment avoir vu l'original.

¹⁸² La rédaction d'un acte de mariage paraît fort probable, ne fût-ce que pour sauvegarder les droits d'un fils. Robert des Armoises ayant épousé Alix de Manonville à une date très proche du 11 mai 1419 (v. la constitution du douaire dans J. CHOUX, *op. cit.*, p. just. n° VII, pp. 131-133), il est du moins présumable que Philibert des Armoises pouvait ne pas être majeur en 1436. - J. CHOUX, *op. cit.*, p. 120.

¹⁸³ Les témoins de la vente sont bien connus : Saubelet de Dun, a administré la prévôté de Mussy (cité en 1424, v. Fr.-X. WURTH-PAQUET, *loc. cit.*, 1871, p. 21) avant de se charger de Marville (cité depuis 1433, v. *Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 895, n° 35) qu'il garde jusqu'à sa mort (avant le 17 mai 1446, v. *ibid.*, B 895, n° 37 et *Archives dép. de la Meuse*, E 104). - Jean de Thonne-le-Thil est l'époux de Clémence d'Aspremont (*Bibl. nat.*, Ms. fr. 4880, p. 573) ; il est plus communément désigné comme Jean de Villette (*Archives dép. de Meurthe-et-Moselle*, B 910, n° 62). - Cf. J. CHOUX, *op. cit.*, p. 115.

¹⁸⁴ Conrad de Montabaur († avant le 11 mars 1441), cité comme curé-doyen d'Arlon de 1405 à 1435, comme cellerier d'Arlon en 1412, puis de Luxembourg et receveur général du duché de 1419 à 1423, de 1427 à 1431 et de 1434 à 1435. Cf. *Archives Générales à Bruxelles*, CC, n°s 2629, 6298, 47444. - E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. II (Arlon 1889), p. 141. - E. BERNAYS-J. VANNERUS, *Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*, Bruxelles 1910, pp. 301 ; 320-321 ; 324. - E. BROUETTE, *Chronologie des doyens d'Arlon au moyen âge*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 28 (1952), p. 25.

¹⁸⁵ *Archives Générales du Royaume à Bruxelles*, CC 2629. D'après l'inventaire de L.-P. GACHARD il s'agirait des « Comptes des recettes générales », parce que reliés avec les comptes généraux de 1419-23, 1427-28 et 1431. De fait le fragment conservé pour 1434-35 appartient aux « Comptes particuliers du domaine de Luxembourg » conservés sous CC 27159 (pour 1380-81) et CC 47444 (pour 1430-31). La méprise se comprend par l'omniprésence du personnage en question qui cumule les fonctions de cellerier prévôtal et de receveur général.

¹⁸⁶ *Archives Générales du Royaume à Bruxelles*, CC 2629, f° 110 : Salaire au maçon « von der cleyner nuwer stouben... by der quecker jouf-frauwen gezyden... ». Le passage ne peut se rapporter qu'à une « Pucelle » bien connue ; une telle titulature ne convient à aucune sainte du calendrier.

¹⁸⁷ *Ibid.* « ... ee ich wieder general-rentmeister wurde ». La remarque du doyen Conrad doit viser la période de 1431 à 1434 pour laquelle les comptes sont perdus.

¹⁸⁸ DOYEN DE SAINT-THIEBAUT, *loc. cit.*, c. LXXII : « Et puis après s'en vint ledit siour des Hermoises avec sa femme la Pucelle demourer en Metz, en la maison ledit sire Robert, qu'il avoit devant Sainte-Ségoleine ». D'après J.-J. BARBE, *A travers le Vieux-Metz. Les maisons historiques*, Metz 1913, pp. 214-215, les arcades de cette maison furent démolies en 1852.

¹⁸⁹ J. DEX, *loc. cit.*, p. 346 : « Ladite damme Ysabel... si venoit très souvent embatre et demorey II ou III moix ». Cf. *supra* (46). Les informations suivantes ne peuvent parvenir que de cette source ; elles prouvent le séjour d'Elisabeth à Metz en juin 1437 (*ibid.*) : « Item le Ve jour de juing per M CCCC et XXXVII se parton de Messe les ambaixaidour de maïdite dame de Balbierre (mal lu pour : Bawierre) et s'an allon vers l'empereur ay Aigre (pour : Eger en Hongrie). Elisabeth est intitulée autant « Madame de Luxembourg » que « Madame de Bavière » (comme veuve du duc Jean). Cf. l'introduction de G. WOLFRAM, *ibid.*, pp. LXXI-LXXII.

¹⁹⁰ J. DEX, *loc. cit.*, pp. 346-348 : « Et defiait por et on (nom) de maïdite dame le conte de Vernebour, gouvernour de maïdite dame, ledit Jehan de Rodemaque ; lequel conte tenoit say vernexon pour maïdite dame a leus de Caitenemme... Item le mairdis à soir XXVIII jor de juellet (1437) gaignon lesdiz de Rodemaque sur maïdite dame Aiternaque, une très bone ville et très bien vermee, et y antron per ung ruy que cort permey laïdite ville per mal ver-dey ». Le DOYEN DE SAINT-THIEBAUT relate les mêmes faits (*loc. cit.*, c. LXXVI) : « Et tantost après, au mois de juillet et d'aoust fut grand discord entre dame Isabelle de Bavière... et Jean de Rodemach..., tant qu'ils bouttèrent feu l'un sur l'autre... et avait ledit sire de Rodemach ung capitaine appelé Charles de Servalle, lequel print une place appelée Eternacque ». Virnembourg en effet prétend être gagiste de la prévôté d'Echternach-Bitbourg engagée par Elisabeth à Thierry de Manderscheid dès 1429 (*Archives ducales de Croy à Dülmen en Westphalie*, K. 3, Gén. 3, n° 12), mais bientôt le gendre de Sigismond, Albert II sommera le comte Robert d'en produire les lettres ; cf. A. VERKOOREN, *op. cit.*, n° 1650, p. 228 (mandat du 15 janvier 1439). Pour Rodemach l'occasion s'avère doublement propice : Il protégera ses terres de l'Eifel et assurera aux Impériaux le passage de la Sûre. L'attitude « fidèle » de Virnembourg à l'égard de la souveraine ne doit point faire illusion ; du point de vue financier il vient de réduire Elisabeth à sa merci en la contentant dores et déjà par la rente annuelle promise par Philippe-le-Bon (4.000 florins) contre cession de toutes les ressources du duché (*Archives de l'Etat à Dresde*, loc. 4357, II A, f° 9). Cf. F. RICHTER, *op. cit.*, pp. 12-14.

¹⁹¹ A. DIDERRICH, *loc. cit.*, p. 114 cite le manuscrit de J.-Fr. SCHÄN-NAT, *Eiffliä illustrata* (XVIII^e s.), éd. et trad. par G. BAERSCH, 8 vol., Cologne-Aix-la-Chapelle 1824-55.

¹⁹² *Archives dép. du Nord*, B 1957, f° 164r : « A Lorquin de la Pierre, aussi chevaucheur, pour le Ve jour dudit mois de may porter lettres de par mondit seigneur en Allemagne devers le comte de Warnembourg touchant aucunes matières secrettes dont mondit seigneur veult autre déclaration en estre faite IX livres, XII sols » ; f° 165v : « A Hayne, aussi chevaucheur, pour ledit jour (= XVe jour de may) dudit lieu et de par icellui seigneur porter lettres devers le conte de Varnembourg pour aucunes choses secrettes que mondit

seigneur lui escrivit et pour son retour LIII sols » ; f° 194r : « A Germolles le poursuivant pour le XIXe jour dudit mois (= septembre) par le commandement de mondit seigneur aller de Gand jusques à Collongne sur le Rin en la compaignie de messire Guillaume Gondebourg, chevalier du pais d'Allemagne, pour le conduire et acompaigner jusques oudit Coullogne LXXII sols ».

¹⁹³ L'attitude de la Bourgogne ne semble guère la prudente expectative que lui prête R.-A. MEUNIER, *Les rapports entre Charles VII et Jeanne d'Arc de 1429 à 1461*, Thèse Poitiers 1946, p. 226. L'auteur n'a pas reconnu Virnembourg mais a mis pertinemment en lumière l'information dont dispose Charles VII.

¹⁹⁴ V. *supra* (2) et (9).

Alain ATTEN.

Comptes rendus.

A. DEBLON, P. GERIN, L. PLUYMERS, *Les archives diocésaines de Liège. Inventaires des fonds modernes*. Cahier 85 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain, Paris, 1978, 155 p.

L'inventaire des fonds modernes des archives diocésaines de Liège n'intéresse que fort peu la province de Luxembourg. Il nous a paru opportun toutefois d'en faire une brève recension.

Dans l'introduction générale, M. André Deblon a retracé, bibliographie abondante à l'appui, les avatars subis par les archives de l'évêché depuis la Révolution.

Le fonds Zeapffel-Lejeas (1802-1814) concerne l'ensemble du département de l'Ourthe dont relevait le nord de notre province. Après les papiers du vicaire capitulaire Barrett (1814-1829) sont analysés ceux de Van Bommel (1829-1852) sous l'épiscopat duquel le doyenné de Vielsalm fut rattaché au diocèse de Namur.

P. H.

Jacques MARTIN, *La Famille Hanin-Gilles. Un siècle de vie marchoise. Essai historique*, Arlon, 1978, 160 p., in-8°.

Le chanoine Jacques Martin, vient de publier une chronique de la famille Hanin-Gilles qui est une contribution appréciable à l'histoire de Marche et de la région aux XIX^e et XX^e siècles. L'auteur et ses collaborateurs ont heureusement dépassé le point de vue généalogique pour reconstituer la vie et les activités des différents membres de la famille. C'est une classe sociale dans une petite ville luxembourgeoise qui est ressuscitée à travers la famille Hanin. C'est aussi une histoire du parti catholique local. (L'ouvrage n'est pas en librairie. On peut se le procurer contre 300 F au C.C.P. 000-0392789-36 de l'auteur, 11b, rue du Séminaire à Namur).

P. H.

Pierre HANNICK, *Inventaire des archives de la famille Poncelet*, Archives générales du Royaume, Bruxelles, 1978, 38 p.

Depuis le XVIII^e siècle, la famille Poncelet a joué un rôle important dans la vie luxembourgeoise. Deux personnalités ont marqué cette famille : Remacle (1752-1813) et Jules (1869-1952).

Avocat et procureur à la Cour souveraine de Bouillon, Remacle Poncelet devint officier municipal (1792), puis maire (1794) de cette ville ; il fut donc

étroitement mêlé aux péripéties de la révolution bouillonnaise. Par la suite, il devint maire de Paliseul en 1807 et fut nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Neufchâteau. L'essentiel de ses archives inventoriées par P. Hannick concerne son activité à la Cour souveraine de Bouillon : procès, successions, contestations... Archives précieuses pour l'étude du fonctionnement de cette Cour comme pour l'histoire des mentalités à la fin de l'ancien régime.

Jules Poncelet, l'arrière-petit-fils de Remacle, fut une des grandes figures de la politique belge contemporaine. Conseiller provincial de 1894 à 1912, conseiller communal de Neufchâteau de 1903 à 1934, il siégea, de 1912 à 1939, à la Chambre des Représentants, dont il occupa la présidence de 1930 à 1936. Ses archives contiennent une abondante correspondance avec ses électeurs et avec de nombreuses personnalités politiques, religieuses... C'est tout un panorama de la vie politique nationale, provinciale et communale que nous offrent ses papiers, mais on y trouvera aussi des pièces relatives à l'évolution économique sociale, religieuse de notre province. Particulièrement dignes d'intérêts sont les liasses consacrées à *L'Avenir du Luxembourg*, journal créé en 1894 sous l'impulsion de Jules Poncelet.

Histoire politique, judiciaire, économique, sociale, religieuse, histoire des mentalités, tout cela est abordé par les archives Poncelet. Cet inventaire sera, pour le chercheur, d'une aide précieuse dans l'étude du passé luxembourgeois.

Louis LEJEUNE.

TABLE DES MATIERES

R. PETIT, Bibliographie luxembourgeoise	3
A. ATTEN, Jeanne-Claude des Armoises : de la Meuse au Rhin. La trame possible d'une intrigue	35
Comptes rendus	89